



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

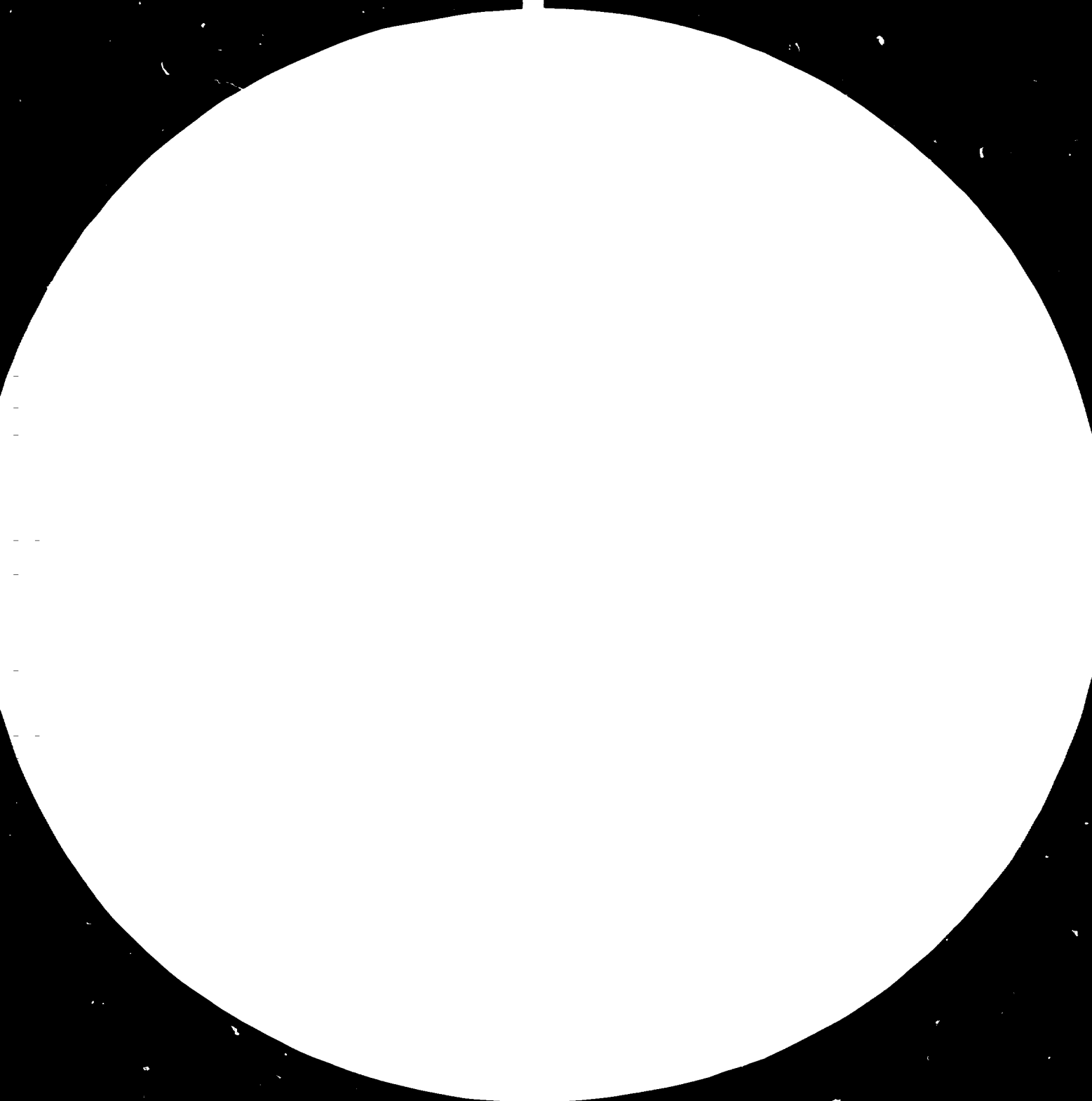
FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



11292

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

SI/DJI/80/801/11-01

Programme d'assistance technique
au Ministère de l'Industrie de Djibouti

LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
EN REPUBLIQUE DE
DJIBOUTI .

RAPPORT FINAL .

Dominique BARBIER

19 février 1982

* Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas
nécessairement les vues du secrétariat de l'ONUDI

AVANT PROPOS

Ce rapport final ne peut représenter la synthèse des commentaires et recommandations des 4 rapports rédigés précédemment par l'expert . . . (1), dans le cadre du Projet SI/DJI/80/801.

Le présent document a pour objectif essentiel de confirmer certaines recommandations principales dans une situation qui a quelque peu évolué depuis la prise de poste en juin 1980.

Nous pouvons affirmer que l'essentiel de ce qui a été dit dans les précédents rapports reste actuel. Les recommandations émises dans le passé demandent à être suivies d'effet si l'objectif „industrialisation" représente un souhait réel.

S'il est une ultime recommandation à émettre nous pourrions inviter les responsables du pays à prendre conscience des faits par la lecture des rapports précédents.

(1) Voir rapports D. Barbier expert ONUDI, Djibouti, Projet SI/DJI/80/801
- Juillet 1980
- Novembre 1980
- Mars 1981
- Août 1981

SOMMAIRE

- I LE PROJET SI/DJI/80/801
- II LES ACTIONS PARALLELES MENEES PAR L'EXPERT
- III CONSIDERATIONS SUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL
DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
- IV RECOMMANDATIONS PRINCIPALES
- V CONCLUSION

ANNEXES

- Annexe I Document de projet
- Annexe II Description de poste
- Annexe III Etudes des termes de référence
- Annexe IV Note de synthèse (document de projet)
- Annexe V Programme de formation recommandé
- Annexe VI Création d'un service de développement
industriel
- Annexe VII Cartes
- Annexe VIII Société des Eaux de Tadjourah

I LE PROJET SI/DJI/80/801

1 Objectifs

11 Objectif de développement défini par le Gouvernement

L'objectif du Gouvernement vise la diversification de l'économie jusqu'alors basée sur les services qui concernent le commerce et tout ce qui sert les activités commerciales (service aérien, service maritime).

Il s'agit en fait de baser l'économie nationale sur d'autres revenus que ceux émanant des services. Pour cela le Gouvernement souhaite développer l'industrie de transformation.

1.2 Commentaire sur l'objectif de développement défini par le Gouvernement

Si le „service” doit précéder „l'industrie” nous disons qu'en juin 1980 peu des services (installation de matériel, maintenance, stock de pièces détachées, conseil aux entreprises, assistance aux entreprises, structures d'accueil pour les industriels) existaient pour promouvoir la petite, moyenne et grande industrie.

En février 1982, malgré les nombreuses recommandations de l'expert peu ou pas de progrès ont été accomplis pour encourager les industriels à s'installer à Djibouti. Les problèmes restent les mêmes. Citons en particulier:

- code des investissements inadapté aux réalités et peu attirant;
- pas de société sérieuse côté „Génie civil”;
- pas de société sérieuse côté „installation du matériel”;
- pas de contrôle des matériels et des fabrications (ce qui permet à n'importe qui de faire n'importe quoi);
- pas de bureau d'étude privé sérieux;
- pas de structure gouvernementale bien définie pour l'étude, le suivi et le contrôle des projets industriels;

- pas d'entreprise de maintenance sérieuse (froid, électricité, chaudronnerie, plomberie);
 - pas de stock de pièces détachées à usage industriel même courant;
 - manque d'intérêt de la chambre de commerce et d'industrie aux problèmes de l'industrie;
 - absence d'une vraie zone industrielle avec son infrastructure.
- En résumé toute l'activité de service est axée sur le commerce et pour le Commerce en faisant abstraction des besoins de base des industriels.

1.3 Objectif immédiat proposé par l'ONUDI

Les missions ONUDI qui ont précédé la mise en place du projet SI/DJI/80/801 ont proposé la création d'une cellule de développement industriel au sein du Ministère de l'Industrie et des Régies Industrielles. Les objectifs de cette cellule ont été précisés dans le rapport préliminaire D. Barbier juillet 1980.

1.4 Commentaire sur l'objectif immédiat proposé par l'ONUDI

L'ONUDI a rempli sa mission en créant cette cellule de développement industriel en août 1980. Malheureusement l'autorité de cette structure d'étude n'a pas été très souvent prise en considération. Un renforcement moral de celle-ci avait été proposé en novembre 1980 (rapport D. Barbier) par la création d'un service de développement industriel. Les attributions de ce service avaient été alors bien précisées et avaient reçu l'approbation des deux ministres de l'Industrie qui se sont succédés entre juin 1980 et février 1982.

A la fin de ce projet qui avait pour objectif de créer une structure on peut dire que la structure telle qu'elle avait été définie initialement existe. sans qu'on ait pu lui donner les moyens de remplir son rôle.

1.2 Résultats

2.1 Résultats attendus du projet

Les résultats attendus étaient:

- a) une requête industrielle;
- b) des fiches de projets;
- c) des évaluations de pré-études de faisabilité sur les projets industriels prioritaires;
- d) des conseils sur l'octroi des demandes d'établissement et sur les mesures d'encouragement à l'industrie.

2.2 Commentaires sur les résultats

En prenant point par point les résultats attendus énumérés ci-dessus nous dirons:

- a) Des enquêtes ont été menées sur les sujets suivants:

- 1 eau minérale: marché intérieur et marché Arabie Séoudite
- 2 lait : marché intérieur
- 3 savon : marché intérieur
- 4 pâtes alimentaires et biscuits: marché intérieur
- 5 récupération d'huiles de vidange (véhicules et moteurs fixes)
- 6 transports maritimes entre Arabie Séoudite et Djibouti
- 7 enquête sur les industries existantes (juillet 1980)
- 8 enquête sur les services existants (juillet 1980).

Les enquêtes 1, 2 et 3 ont été réalisées en profondeur avec une définition de la méthode d'étude de marché à partir d'enquêtes chez les commerçants importateurs et revendeurs. Ces enquêtes s'accompagnent d'une étude de la structure de prix des produits.

- b) Des fiches de projets:

Le manque de cadres formés, le manque d'informations statistiques, la diversification exagérée des tâches demandées aux homologues dans le cadre des activités du Ministère n'ont pas permis la préparation de fiche de projets.

Cette tâche aurait pu être accomplie par l'expert seul si celui-ci

n'avait pas été appelé à des tâches secondaires multiples dont certaines se sont avérées prioritaires et formatrices pour les homologues (voir chapitre II).

c) Une étude de faisabilité complète a été réalisée dans la période de novembre à décembre 1981. Il s'agit de l'usine d'eau de Tadjourah. Un homologue a participé assidument à l'étude et a reçu une formation dans ce sens.

Les mêmes raisons que celles énumérées en (b) n'ont pas permis de mener d'autres études de faisabilité.

d) Des conseils ont été donnés par l'expert sur l'oc... des demandes d'établissement et sur les mesures d'encouragement à l'industrie (voir rapports juillet 1980, novembre 1981, mars 1981). Ces conseils n'ont pas été suivis d'effet. Les intentions de tenir compte des conseils ont été néanmoins mentionnées par les responsables à plusieurs reprises.

2.3 Résultat essentiel obtenu

Le résultat essentiel consiste en la prise de conscience d'une méthode de travail (l'étude doit précéder la réalisation) par certains responsables qui ont su prouver leur efficacité dans les contacts avec les promoteurs, ainsi que dans la définition des procédures d'agrément et le respect de celles-ci.

Ce résultat revient à dire que la formation de certains cadres du Ministère de l'Industrie a été profitable et encourageante.

1.3 Activités du projet

3.1 Phase 1 prévue

La phase 1 devrait être consacrée à la préparation d'une enquête industrielle au cours de laquelle devaient être évaluées les activités existantes, les disponibilités en matières premières, main d'oeuvre et autres ressources et le potentiel de développement industriel en tenant

compte du cadre social et économique en général. On devait par ailleurs identifier les industries pouvant être établies dans le pays, avec une attention particulière aux industries relativement petites et ne nécessitant pas de capitaux à l'origine.

3.2 Phase 2 prévue

La phase 2 concernait:

- a) l'établissement de fiches de projets identifiés en commençant par ceux qui apparaissent prioritaires;
- b) une aide et assistance au Ministère de tutelle dans l'évaluation des études et des demandes d'établissement concernant de nouveaux projets ou des projets d'expansion faits par des experts ou des consultants;
- c) des conseils au Ministère pour les mesures à prendre pour encourager l'industrie;
- d) des conseils au Ministère pour les contrats avec les fournisseurs d'équipement, entreprises de travaux et investisseurs étrangers éventuels;
- e) une aide aux entreprises locales pour développer leurs propositions de projets.

3.3 Activités réelles (juin 1980 - mars 1981)(août 1981 - février 1982)

La phase 1 a été accomplie durant les deux premiers mois de la mission et a fait l'objet du rapport de juillet 1980.

La phase 2 a démarré en août 1981 et a rencontré les obstacles suivants:

point a: absence de travail efficace et concret de la part de la
Direction de la Planification

point b: faible considération du Ministère de l'Industrie par d'autres Ministères techniques qui désirent être propriétaires d'un projet

point c: faiblesse du Ministère de l'Industrie devant l'importance donnée au secteur commercial et aux avantages donnés aux commerçants et agents immobiliers (amateurs ou professionnels)

point d: pas d'obstacle majeur mais les recommandations et conseils ne sont pas toujours suivis d'effet devant les initiatives de certains prétendants conseillers en „industrie" voire „agro-industrie" qui n'hésitent pas à oublier les méthodes les plus élémentaires de préparation des projets;

Ces conseillers sans respects des méthodes et des agents du Ministère de l'Industrie négligent totalement les procédures et par la même condamnent par avance le processus d'industrialisation qui exige discipline, respect de normes, méthode, contrôle, etc.;

point e: il n'existe peu ou pas de vrai promoteur industriel à Djibouti. Les motivations des quelques promoteurs rencontrés se résument comme suit:

- un intérêt maladif pour l'argent vite récupéré
- ne pas s'encombrer de personnel à former
- faire du „bâtiment" qui représente une sécurité
- produire à moindre frais
- ne pas apparaître clairement mais seulement produire
- ne pas se lier aux clients par des contraintes techniques
- cacher son projet le plus longtemps possible.

I.4 Apports de l'ONUDI

L'ONUDI a largement dépassé les prestations annoncés dans le document de projet initial (21 mois d'expert) en affectant:

- 1 ingénieur industriel pendant 15 mois et demi
- 1 ingénieur de maintenance pendant 6 mois (en discussion au 15 décembre)
- 1 économiste pendant 2 mois.

Apports du Gouvernement

Le Gouvernement djiboutien n'a pas mis à tout moment et en temps utile les facilités aux experts. On notera en particulier:

- moyen de transport insuffisants
- moyens de secrétariat insuffisants
- logements des experts: prise de conscience insuffisante des problèmes matériels des experts.

Nous précisons simplement que les experts viennent pour accomplir une mission de travail et ce n'est pas l'intérêt du Gouvernement de laisser à ceux-ci la recherche d'une solution à des problèmes élémentaires d'intendance dont ils n'ont que faire.

II LES ACTIVITES PARALLELES MENEES PAR L'EXPERT

Les activités parallèles concernaient principalement:

1. Assistance à l'usine d'eau de Tadjourah
 - amélioration de l'équipement (études et recommandations)
 - suivi des modifications avec les fournisseurs
 - conseil en achat
 - conseil en organisation et gestion
 - définition organigramme.
2. Coordination des tâches de l'ONUDI avec celles des autres agences spécialisées
 - UNICEF: problèmes du forage et pompage avec l'assistance de Monsieur CARON

- H.C.R.: problèmes de standardisation de matériel
- O.M.S.: proposition d'une étude pour une production industrielle de médicaments.

Ces actions n'ont pas abouti à des résultats concrets faute de temps et de prise au sérieux du problème de la part des autorités.

3. Assistance pour les contrats d'appels d'offre et le dépouillement des offres

Ces activités concernent la cimenterie et la laiterie principalement le travail mené au niveau de la cimenterie (étude de faisabilité en cours d'exécution) a porté ses fruits.

L'assistance à l'étude d'autres projets (abattoir, tannerie, usine aliments du bétail, élevage avicole) a manqué de suivi faute de coordination entre le service de l'élevage et des pêches et le Ministère de l'Industrie. Les résultats ici sont peu probants.

4. Etude de projets nouveaux

Cette activité a représenté un gros travail qui a eu pour résultat la rédaction d'environ 15 études de termes de référence de projets industriels divers (coopération de l'assistance bilatérale projetée) et une dizaine de description de postes (assistance bilatérale et volontaires Nations Unies).

Là aussi nous dirons qu'un manque de suivi évident est apparu entre les propositions de l'expert et les réponses aux demandes d'assistance.

III CONSIDERATION SUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

1. L'objectif du Projet SI/DJI/80/801 visait essentiellement la création de PME. Entendons par PME dans ce cas des petites entreprises à la dimension du pays.

2. Or une donnée fondamentale à retenir est qu'on ne crée pas une production industrielle en se basant sur une population de 300 000 habitants qui représente dans le cas de certains produits un marché de 30 000 consommateurs à pouvoir d'achat limité. La production industrielle dont le critère de base est la rentabilité face à la concurrence étrangère ne peut exister en dessous d'un seuil (variable) suivant les unités.

3. Les études à mener en profondeur pourraient amener un raisonnement différent dans certains cas d'activités liées au secteur de production primaire. Il s'agit par exemple:

- élevage avicole et abattage, plus chaîne de froid
- tannerie
- laiterie
- matériaux de construction
- menuiserie métallique
- montage d'équipements à usage agricole.

4. Le caractère très spécial de Djibouti sur les plans:

- géographique (carrefour et exutoire)
- géopolitique (relations privilégiées avec des pays arabes voisins bailleurs de fonds)
- terre d'accueil
- savoir faire commercial d'une partie de la population
- tarif douanier favorable
- volonté de certains responsables d'un changement axé sur un développement réfléchi).

Laissent penser que des raisons sérieuses de création d'unités industrielles existent.

5. Dans le contexte actuel il semble que le développement régional a une grande place à tenir. L'importance des unités à créer (rentables par nécessité dans ce cas précis) pose les problèmes suivants:

- importance des études à mener (préliminaires et faisabilité)
- financement de ces études
- cadres formés aptes à mener les études
- cadres formés aptes à diriger les entreprises
- cadres formés aptes à diriger les projets
- main d'oeuvre technique formée
- organisation des circuits de vente (extérieurs) et conclusion de contrats de vente avant première production.

6. L'idée de développement régional a été développée dans une note de synthèse présentée en annexe IV.

Les études de termes de référence de projets (annexe III) tiennent compte du caractère régional que peuvent prendre certaines réalisations industrielles.

IV RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

Compte tenu de certains facteurs favorables (régionalisation de l'industrie rendue possible, financement des réalisations pratiquement acquis à l'avance) la première tâche à prendre en considération consiste à réaliser des études sérieuses tant sur le plan technique qu'économique.

On ne peut attendre aucune réussite industrielle de poids dans la République de Djibouti sans un retour aux études.

Cela signifie qu'il faut définir les termes de référence pour chaque étude de projet et qu'il est nécessaire de rechercher le financement préalable qui permette d'aller jusqu'au bout de l'étude.

Un grand éventail de créations industrielles existe à Djibouti dans le contexte actuel. Mais là encore il ne s'agit pas de confondre les idées de projets (stade actuel) avec les réalisations de projets (objectif).

On peut donner en première approximation:

- a) Coût d'une étude de faisabilité technique
10 à 15% de l'investissement pour un projet ne dépassant pas 100 millions de FD (1)

8 à 10% de l'investissement pour un projet situé entre 100 et 300 millions FD (1)

3 à 8% de l'investissement pour un projet dépassant les 300 millions (1).
- b) Le volume des projets à étudier (faisabilité technique et économique) représente le double des projets qui seront effectivement réalisés dans les 3 années qui suivront l'étude.

Ceci veut dire que 20% seulement des idées de projets aboutiront à une réalisation dans les 5 années à venir au cas où les idées de projets sont réalistes et basées sur des données sérieuses.

V CONCLUSION

A la fin des études entreprises au cours des deux missions (juin 1980 à mars 1981 et août 1981 à février 1982) les faits dominants qui marquent le contexte industriel et son développement se résument à deux points essentiels:

- a) étroitesse du marché intérieur
- b) importance du secteur commercial.

Cette dernière remarque se vérifie à tous les niveaux des interventions de développement industriel. On constate que toute activité et esprit d'entreprise sont axés sur le commerce. La terminologie même qu'utilisent les industriels du jour est commerciale.

Ceci confirme que la nature de l'homme d'affaires djiboutien est „commerciale" et que cette activité lui réussit. Mais si l'homme

d'affaires djiboutien a une vocation commerciale et s'applique à la démontrer nous pouvons affirmer que le code commercial n'est pas respecté. Plus clairement nous dirons que l'origine et la situation politicoéconomique de Djibouti fou. lissent une absence de déontologie commerciale.

Dans un tel contexte le développement industriel qui exige rigueur et discipline ne peut prendre place. Les exigences de l'industriel ne correspondent pas à celles du commerçant.

Ces faits se conjugent à une présence administrative lourde et passive. On peut dire que l'administration détruit les hommes et leurs initiatives. Elle décourage les meilleurs éléments et conduit au désœuvrement.

Ces conditions amènent à penser que la réussite de l'élément commercial désorganisé confrontée aux réalités industrielles exigeantes doit être le moteur du développement industriel.

Il y a peu à attendre d'un développement industriel étatisé. Les expériences d'autres pays sont assez concluantes. L'étatisation de plusieurs industries conduirait aux phénomènes de passivité observés dans l'administration.

Mais l'état peut jouer le rôle d'exemple en ce sens qu'il peut créer un modèle s'il choisit le projet, le contrôle et sélectionne les hommes avec l'idée d'un objectif pour arriver à un résultat. Il ne s'agit pas seulement d'apparaître. L'industrie ne peut exister sans dynamisme et compétence de la part des hommes qui l'orientent et la dirigent.

Aujourd'hui la République de Djibouti possède son „modèle" même si celui-ci apparaît aujourd'hui avec des défauts de conception. Il s'agit de l'usine d'eau minérale de Tadjourah. On peut souhaiter que le Gouvernement prenne conscience de ces faits et accepte de confier son développement industriel à des conseillers expérimentés, compétents et honnêtes.

Enfin nous dirons que le développement industriel commence par l'implantation du „service industriel". Il s'agit de créer des sociétés de service (électricité, plomberie, achat et installation d'équipement, service après vente, assistance en gestion, bureau d'études, etc.). Pourquoi ne pas créer une nouvelle situation en utilisant la vocation „hommes d'affaires" du djiboutien et en l'associant à la volonté de vendre des techniciens (vendeurs de matériel et de service) étrangers. La solution apparaît ici dans le secteur privé en mettant en place des sociétés nouvelles et des hommes nouveaux.

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel aurait une plus grande efficacité aujourd'hui si elle était présente à la fois dans le secteur de l'administration (Ministère de l'Industrie) et dans le secteur „privé" des sociétés de service et de production.

ANNEXE I

Document de projet

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

PROPOSITION DE PROJET

A - DONNEES DE BASE

PAYS: Djibouti TITRE DU PROJET: Unité d'Etudes Industrielle

NUMERO: SI/DJI/80/801 CONTRIBUTION DE L'ONUDI: US\$ 117,200.-

DATE DE DEBUT DES OPERATIONS: CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT: (à définir)

Mars 1980

DATE D'ACHEVEMENT: MONNAIE REQUISE: convertible

Novembre 1980

ORIGINE ET DATE DE LA
DEMANDE:

11/12/1979

AGENCE D'EXECUTION DU
GOUVERNEMENT:

Ministère des Institutions
Industrielles

SECTION DE L'ONUDI CHARGÉE DE
L'EXECUTION:

IOD/FEAS

PROPOSITION SOUMISE PAR: Jean Barnérias

COMPOSANTE DU PROGRAMME:

31.6.A

DATE DE SOUMISSION: 25 Septembre 1979

B - NARRATION

1. Origine et justification

La République de Djibouti est devenue indépendante le 27 juin 1977. La nouvelle République doit faire face à la difficulté et à la complexité des problèmes de développement social et économique qui se posent à une nation naissante. L'économie n'est pas assez diversifiée, dépendant principalement des services de l'activité portuaire de Djibouti.

Il n'y a presque pas d'exportations de produits locaux, sauf pour une quantité limitée de sel et de bétail, tandis que le pays importe presque tous ses besoins alimentaires. Les ressources nationales, notamment agricoles et minérales, restent à explorer. La majeure partie de la population se trouve concentrée dans la capitale de Djibouti et l'intérieur du pays n'est occupé que par de rares populations nomades vivant de l'élevage. Le revenu par tête est très bas. Afin de pouvoir préparer un programme de développement économique, le pays a un urgent besoin d'aide financière et technique qui lui permettra d'explorer le potentiel de développement de l'économie nationale. Dans ce contexte, il est prévu que le système des Nations Unies fournira une assistance urgente à la République de Djibouti, et qu'en particulier l'ONUDI offrira toute l'assistance possible dans le domaine industriel.

2. Considérations spéciales

Dans le cadre des objectifs définis ci-dessous, le projet se proposera de développer les activités industrielles favorisant la participation active de toute la population ainsi que l'utilisation des ressources naturelles du pays.

3. Objectifs

A - Objectif de développement

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs du Gouvernement qui poursuit une politique visant à la diversification de l'économie, en vue de transformer celle-ci d'économie de services en économie fondée sur d'autres sources de revenus, notamment les industries de transformation.

B - Objectif immédiat

Le projet se propose d'aider le Ministère des Institutions Industrielles à faire fonctionner une Unité d'Etudes Industrielles chargée d'identifier et d'étudier les projets industriels les plus intéressants pour l'économie du pays.

4. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont les suivants :

- une enquête industrielle permettant de déterminer le potentiel et les priorités du développement industriel et d'identifier les projets industriels les plus intéressants pour l'économie du pays (jusqu'aux petites industries);
- des fiches de projet sur les projets industriels identifiés;
- des évaluations de pré-études de faisabilité sur les projets industriels prioritaires;
- ^{des} conseils sur l'octroi des demandes d'établissement et sur les mesures d'encouragement à l'industrie.

5. Activités du projet

Les activités du projet se réaliseront en deux phases. .

La première phase, d'une durée de trois mois, sera consacrée à la préparation d'une enquête industrielle, au cours de laquelle (a) on évaluera les activités déjà existantes, les disponibilités en matières premières, main-d'oeuvre et autres ressources, et le potentiel de développement industriel du pays en tenant compte du cadre social et économique général, et (b) on identifiera les industries pouvant être établies dans le pays, avec une attention particulière aux industries relativement petites et nécessitant peu de capitaux à l'origine.

La deuxième phase, d'une durée de six mois, sera principalement consacrée à l'exploitation des résultats de l'enquête industrielle et comportera les activités suivantes :

- établir des fiches de projet sur les projets identifiés, en commençant par ceux qui apparaissent prioritaires;
- aider le Ministère de tutelle dans l'évaluation des études et des demandes d'établissement concernant de nouveaux projets ou des projets d'expansion; également dans l'évaluation d'études

- faites par des experts ou des consultants à court terme;
- conseiller le Ministère sur les mesures à prendre pour la promotion des investissements et l'encouragement à l'industrie;
 - conseiller le Ministère à l'occasion des contrats avec les fournisseurs d'équipement, les entrepreneurs de travaux et les investisseurs étrangers éventuels;
 - aider les entreprises industrielles locales à développer leurs propositions de projets.

6. Apports

a) Apports de l'ONUUDI

L'ONUUDI fournira l'expertise suivante :

- un Economiste industriel, possédant un diplôme en science économique, pour une durée de 9 mois. L'expérience des enquêtes industrielles est requise pour la première période de trois mois et celle des études de projets industriels pour la seconde période de six mois. L'expert devra avoir une excellente connaissance de la langue française. Il sera chargé de la coordination des travaux du projet, et il devra veiller, en coopération avec l'ingénieur de projets, à ce que les objectifs du projet soient remplis.
- un Ingénieur de projets, diplômé en mécanique ou en travaux publics, possédant l'expérience des études de projets industriels pour les moyennes et petites industries et aussi celle des enquêtes industrielles. En accord avec l'économiste industriel, il devra également veiller à ce que les objectifs du projet soient réalisés.
- consultants à court terme. Le budget du projet prévoit une allocation de trois mois pour les services de consultants à court terme. Les attributions spécifiques de ces consultants seront décidées en consultation avec le Ministère de tutelle et en tenant compte des industries qui seront choisies pour

faire l'objet d'études détaillées. Les services d'un consultant à court terme seront probablement nécessaires pour la révision des mesures d'encouragement à l'industrie et du système actuel d'autorisations.

b) Apports du Gouvernement

Le Gouvernement fournira des bureaux appropriés aux deux experts et aux consultants à court terme dans le bâtiment du Ministère des Institutions Industrielles, de même que le matériel et fournitures de bureau, les services de secrétariat et les facilités de transport. Des homologues nationaux seront également affectés au projet.

7. Mesures consécutives envisagées

Il est à prévoir que ce projet devra être continué par un autre projet d'assistance à l'Unité d'Etudes Industrielles en relation avec le développement des activités de celle-ci dans le domaine d'industries spécifiques, et par des projets d'assistance intéressant directement certains secteurs industriels (par exemple les matériaux de construction). Les projets subséquents prendront en compte les résultats de l'enquête industrielle et des autres activités de ce projet.

* * *

C - APPROBATION

Visé par : Mr. J. Barnérias *JCB*
Officer-in-Charge
Section des Etudes de Faisabilité

Date : 15/10/72

Mr. D.G.A. Butaev
Directeur
Division des Opérations
Industrielles

Butaev Date : 17/10/72

Approuvé par :

R. Jandouh

21/3/80

Somme approuvée : US\$ 117,200.-

Source de fonds : S1

Monnaie convertible : US\$ 117,200.-

Date de demande de P.

ANNEXE II

Description de poste

NATIONS UNIES



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

ONUDI

DESCRIPTION DE POSTE

SI/DJI/80/801/11 - 02/31.6.A

Désignation du poste	Ingénieur de projets (industries légères)
Durée de la mission	9 mois
Date d'entrée en fonctions	Dès que possible
Lieu d'affectation	Djibouti avec déplacements dans le pays
But du projet	Aider le Ministère des Institutions Industrielles à faire fonctionner une Unité d'Etudes Industrielles chargée d'identifier et d'étudier les projets industriels les plus intéressants pour l'économie du pays.
Attributions	L'expert sera attaché au Ministère des Institutions Industrielles et aura les attributions suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Réaliser une enquête industrielle et pour cela :<ul style="list-style-type: none">(a) évaluer les activités déjà existantes, les disponibilités en matières premières, main d'oeuvre et autres ressources, et le potentiel de développement industriel du pays en tenant compte du cadre social et économique général, et(b) identifier les industries pouvant être établies dans le pays, avec une attention particulière aux industries relativement petites et nécessitant peu de capitaux à l'origine.- Etablir des fiches de projet sur les projets identifiés en commençant par ceux qui apparaissent prioritaires ;- aider le Ministère de tutelle dans l'évaluation des études et des demandes d'établissement concernant de nouveaux projets ou des projets d'expansion ; également

..../..

Toutes candidatures ou communications relatives à cette description de poste devront être adressées à :

Section de recrutement du personnel affecté aux projets, Division des opérations industrielles

ONUDI, Centre International de Vienne, P. O. 300, A-1400 Vienne (Autriche)

dans l'évaluation d'études faites par des experts ou des consultants à court terme ;

- conseiller le Ministère sur les mesures à prendre pour la promotion des investissements et l'encouragement à l'industrie ;
- conseiller le Ministère à l'occasion des contrats avec les fournisseurs d'équipement, les entrepreneurs de travaux et les investisseurs étrangers éventuels ;
- aider les entreprises industrielles locales à développer leurs propositions de projets.
- Les activités de l'expert s'exerceront principalement dans le domaine technique de façon complémentaire à celles de l'économiste industriel qui sera chargé de la coordination d'ensemble du projet.

Formation et expérience requises

Ingénieur de projets, diplômé en mécanique ou en travaux publics, possédant l'expérience des études de projets industriels plus particulièrement pour les moyennes et petites industries et aussi celle des enquêtes industrielles.

Connaissances linguistiques

Français

Informations complémentaires

La République de Djibouti est devenue indépendante le 27 juin 1977. La nouvelle République doit faire face à la difficulté et à la complexité des problèmes de développement social et économique qui se posent à une nation naissante. L'économie n'est pas assez diversifiée, dépendant principalement des services de l'activité portuaire de Djibouti. Il n'y a presque pas d'exportations de produits locaux, sauf pour une quantité limitée de sel et de bétail, tandis que le pays importe presque tous ses besoins alimentaires. Les ressources nationales, notamment agricoles et minérales, restent à explorer. La majeure partie de la population se trouve concentrée dans la capitale de Djibouti et l'intérieur du pays n'est occupé que par de rares populations nomades vivant de l'élevage. Le revenu par tête est très bas. Afin de pouvoir préparer un programme de développement économique, le pays a un urgent besoin d'aide financière et technique qui lui permettra d'explorer le potentiel de développement de l'économie nationale.

Dans ce contexte il est prévu un projet d'assistance comportant deux experts, un économiste industriel et un ingénieur industriel, pour 9 mois chacun, et une allocation de trois mois pour les services de consultants à court terme.

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs du Gouvernement qui poursuit une politique visant à la diversification de l'économie, en vue de transformer celle-ci d'économie de services en économie fondée sur d'autres sources de revenus, notamment les industries de transformation. Plus particulièrement le projet se proposera de développer les activités favorisant

la participation active de toute la population ainsi que l'utilisation des ressources naturelles du pays. Les résultats attendus du projet seront :

- une enquête industrielle permettant de déterminer le potentiel et les priorités du développement industriel et d'identifier les projets industriels les plus intéressants pour l'économie du pays (jusqu'aux petites industries) ;
- des fiches de projet sur les projets industriels identifiés;
- des évaluations de pré-études de faisabilité sur les projets industriels prioritaires ;
- des conseils sur l'octroi des demandes d'établissement et sur les mesures d'encouragement à l'industrie.

ANNEXE III

Etudes de termes de référence

COOPERATION FRANCAISE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : complexe industriel de fabrication d'emballages et contenants divers en matière plastique

Durée de la mission d'étude : 4 mois

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

La République de Djibouti s'efforce de satisfaire ses besoins en emballages et contenants divers en matière plastique

a) Aujourd'hui les besoins portent sur :

- 1) sacs plastique à usage commercial (polyéthylène)
- 2) pots de yaourts (projet laiterie en cours), pots pour glaces alimentaires (portion individuelle et pour collectivités)
- 3) bouteilles et flacons en plastique pour : détergents divers produits de nettoyage industriels et ménagers, produits laitiers et boissons aromatisées, sirops, reconditionnement de produits liquides importés en vrac, etc

b) Demain les besoins portent sur

- 1) sacs de conditionnement de céréales importées en vrac et redistribuées dans la région
- 2) sacs de conditionnement d'engrais importés en vrac et redistribués dans la région
- 3) sacs et emballages à usage spécifique adaptés aux produits à distribuer dans le pays et la région : produits de l'agriculture, produits de viande animale, emballages industriels, produits alimentaires divers ;

- 4) conditionnements et emballages comportant éventuellement une présentation de luxe : parfums, emballages sous blister : quincaillerie de luxe, papeterie, barquettes pour collectivités (restaurants, compagnies aériennes)
- 5) bidons et jerricans (5 à 20 litres) pour application usage ménager et industriel, devant résister aux produits agressifs (soude, acide et aux solvants à base d'hydrocarbures)
- 6) articles assimilés pour usage maritime : flotteurs (filets de pêche), bouées, défenses pour embarcations légères
- 7) articles d'emballage pour distribution de produits alimentaires fragiles et devant résister aux conditions de transport et aux conditions climatiques : isolation de l'ambiance, isolation thermique, étanchéité (pollution microbienne, air desséchant, air humide)

N.B L'ensemble des produits sera distribué dans la région.

Description du projet :

Le complexe industriel de fabrication d'emballages et contenants divers en matière plastique comprendra les sections suivantes :

- a) 1 atelier d'extrusion de gaine, découpe au format et impression flexographique pour la production de sacs polyéthylène
- b) 1 atelier de thermoformage sous vide, détourage (découpe) et impression (sérigraphie et offset) pour la production d'articles tels que pots de yaourts, pots, barquettes emballages sous blister, contenants divers.
En extension il y a lieu de prévoir l'extension des plaques de PVC qui seront thermoformées
- c) L'atelier d'extension soufflage pour la fabrication de flacons, bouteilles etc.
L'équipement annexe devra prévoir l'impression par sérigraphie ou flexographie.

d) 1 atelier d'emballage et d'articles en polystylène expansé et mousse polyurethane rigide et/ou mousse urée-formol. Les articles sont du type : contenants divers isolant thermiquement, emballages de protection (panneaux d'isolation, matériaux insonorisants, flotteurs, etc, en extension)

e) atelier d'injection:

bidons, boites, pots, bouchons (cuvettes, sceaux, etc en option)

1 atelier d'extrusion soufflage pour contenants de grandes dimensions : jerricans, cuvettes à usage spécifique

1 atelier de rotomoulage (polyéthylène et PVC)

jerricans, bouées, flotteurs, (ballons et jouets en plastique rotomoulé en extension)

Mandat confié à l'expert :

- étude du marché intérieur et régional
- étude des procédés et des équipements
- étude du montant total de l'investissement
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la plasturgie et toutes les techniques de mise en oeuvre des matières plastiques
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans ateliers modernes de fabrication des produits en matières plastique cités dans le paragraphe "description du projet"

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévu : ALI AHMED ALI

Éléments financiers du projet : Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secretariat

COOPERATION FRANCAISE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : Papeterie : cahiers scolaires et autres produits pour écriture

Durée de la mission d'étude : 2 mois

Ministre requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

La République de Djibouti envisage la création d'une papeterie scolaire et autres produits pour écriture. Ce projet doit avoir une vocation régionale et doit répondre aux besoins des pays de la région.

Description du projet :

Le projet de papeterie comprend 5 sections

1) atelier de flexographie : quadrillage horizontal et vertical

a) papeterie scolaire

fabrication de cahiers scolaires et copies d'écolier

b) blocs quadrilles toutes dimensions

articles courants et articles de luxe

2) atelier offset : quadrichromie

- couvertures de cahiers et de blocs de luxe

3) atelier de confection :

- découpe au format

- blocs de papier à lettre

- blocs de papier pour reproduction renéotypie et photocopie

4) atelier offset et autres précédés assimilés :

- couverture de cahiers scolaires

- couverture de blocs quadrillés

... / ...

- couverture de blocs papier à lettre
- cartes postales

5) extension possible :

Fabrication de liasses en continu, imprimés pour ordinateurs, fiches de comptabilité commerciale, formulaires à multiples copies, rouleaux télé etc.

Mandat confié à l'expert :

- étude du marché intérieur et régional pour les 10 années à venir
- étude des produits : caractéristiques à définir en fonction des demandes prévisionnelles du marché intérieur et de la région
- études des procédés de fabrication, des techniques d'assemblage et des équipements nécessaires à la production des articles cités dans le paragraphe "description du projet"
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel qui sera affecté au futur complexe
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans.

N.B L'expert tiendra compte d'une intégration progressive des fabrications et pour ce faire pourra présenter un projet en plusieurs étapes de réalisation.

Profil et expérience de l'expert :

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication des articles cités dans le paragraphe "description du projet"
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique de façonnage des papiers et en particulier dans les techniques d'impression d'assemblage des articles cités dans le paragraphe "description du projet"

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévue : ALI AHMED ALI

Éléments financiers du projet : budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays :

- véhicule de service
- secrétariat

Profil et expérience de l'expert :

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication des produits mentionnés dans le paragraphe "description du projet"
- 3) expérience en économie du projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de fabrication des médicaments, pansements etc.

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévu : ALI AHMED ALI

Elements financiers du projet : Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secretariat

Autres renseignements :

La future usine est appelée à satisfaire les besoins du marché intérieur et régional dans les gammes "produits standard bon marché et produits spéciaux".

L'étude du projet comprendra comme préalable une étude très approfondie du marché intérieur et régional.

COOPERATION FRANCAISE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIES

Projet : usine de formulation et conditionnement de médicaments

Durée de la mission d'étude : 3 mois

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

Les services de santé de la République de DJIBOUTI (hopitaux, dispensaires, centres de soins, etc) reclament de plus en plus des médicaments qui répondent aux besoins essentiels de la population.

Bon nombre de ces médicaments essentiels sont parfois de formulation et de conditionnement simple. Malheureusement les produits importés tout en répondant à une demande réelle (qualité, quantité) ne permettent pas d'espérer dans les conditions actuelles une autosuffisance et une indépendance : formulation, technologie, économie de divisés.

Les autorités du Gouvernement ont pris conscience de fait que certains besoins en médicaments de la population pouvaient concerner une industrie locale. L'objectif est de substituer à certains produits importés (parfois très sophistiqués) des produits simples (prise en considération de l'effet recherché) dont l'élaboration et le conditionnement seraient réalisés localement.

Cet objectif doit prendre en considération les deux aspects de la situation :

- 1) meilleure utilisation de bases qui pourraient être élaborées à partir des produits locaux (plantes, minéraux etc) appartenant au pays ou à la région.

- 2) transfert technologique (recherche, formulation, conditionnement) depuis les laboratoires et usines pharmaceutiques existant dans ces pays développés et certains pays en voie de développement.

Enfin les autorités estiment que compte tenu du marché national très réduit la future production locale de médicaments doit avoir un impact régional en vue d'assurer une autonomie technique et financière de cette dernière.

Description du projet :

L'usine de formulation et de conditionnement de médicaments et produits à usage médical comprendra deux sections principales :

I Section formulation et conditionnement

- a) section liquides en solutions
bases actives importées (éventuellement locales)
dilution et mélange
conditionnement : verre ou plastique
emballages : boîtes imprimées

N.B

Le projet comprendra avant tout une section de reconditionnement de produits de base pour la vente en pharmacie et à usage domestique. Il s'agit entre autres de :

- alcool à 90 °
- ether sulfurique
- eau distillée à usage médical
- mercurochrome et solutions diverses, etc

- b) section produits type "pomades"
bases actives importées (éventuellement locales)
charges de dilution : importation ou utilisation de produits locaux
conditionnement : tubes plastique ou aluminium, pots.
emballages : boîtes imprimées

- c) poudres "comprimées"
bases actives importées
charges de dilution : importation ou utilisation de produits locaux

- conditionnement : tubes plastique ou aluminium, pots
- emballages : boites imprimées

II Section "pansements"

- a) - fabrication de gaze hydrophile en bandes accordéon et compresses
 - tissage (coton ou synthétique importé)
 - pliage
 - stérilisation
 - conditionnement stérile
 - emballage
- b) fabrication de coton hydrophile
 - ouate "viscose" ou "coton naturel : linter" importés
 - nettoyage, peignage
 - stérilisation
 - conditionnement stérile
 - emballage (plastique et carton imprimé)
- c) pansements "tout prêts" d'usage ordinaire à envisager en extension
- d) pansements spéciaux (cas brûlures, etc) à envisager en extension

III Section "produits auxilliaires" pour hopitaux et dispensaires

Il s'agit là de fabriquer ou reconditionner des produits semi finis pour fournir des produits finis du types :

- bandes (elastiques et non élastiques)
- compresses en drap
- aloses
- etc

Mandat confié à l'expert

- étude du marché intérieur et régional
- étude des procedés et des équipements
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans.

COOPERATION FRANCAISE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : Complexe industriel de fabrication et montage de matériel agricole, de groupes motopompes, d'éoliennes et de matériel de transport à usage agricole.

Durée de la mission d'étude : 6 mois

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie - BP 175 - DJIBOUTI -

Historique du projet :

La République de Djibouti s'efforce de développer sa production agricole en vue de satisfaire ses besoins en légumes et autres produits d'agriculture. Des essais très prometteurs démontrent que les possibilités de culture existent et sont liées entre autres à l'eau (pompage et irrigation), aux conditions de travail des agriculteurs (petit matériel agricole) ainsi qu'aux besoins en matériel auxiliaire (matériel de transport, apport énergie pour les traitements de base et la conservations sur les lieux de production des produits de l'agriculture).

Description du projet:

Le projet d'usine de fabrication et montage comprend trois sections :

1) matériel de culture

a- petit outillage agricole (sarcelles, binette, pelles, bêches etc...). Il s'agit là d'une fabrication plus que d'un montage.

b- petites machines agricoles (cultivateurs semoirs). Certaines pièces (formage et soudure du métal) seront fabriquées localement.

... / ...

2) matériel de pompage

a- groupes motopompes 10 à 25 m³/heure. Il s'agit là principalement d'assemblage et montage de parties importées : moteur, pompe, accouplement, berceaux ou dispositifs roulant. Une partie de l'ensemble devra être fabriquée sur place (formage et soudure du métal).

b- eoliennes de pompage

Le sous-sol djiboutien en cours d'étude a révélé un nombre important de nappes aquifères qu'il convient d'exploiter au mieux pour l'irrigation. Une des premières opérations consiste à extraire l'eau grâce à des pompes eoliennes étudiées pour les grandes profondeurs 50 à 80 m. L'atelier devra être étudié pour le montage et l'assemblage d'eoliennes répondant aux caractéristiques de pompage dans le sous sol djiboutien.

3) Autres matériels

a- eoliennes génératrices

Les besoins en énergie dans les centres isolés pourront être satisfaits par des eoliennes génératrices classiques répondant aux conditions locales : altitude, puissance du vent, etc. L'article devra être étudié pour le montage et l'assemblage de ce type d'eoliennes.

b- matériel de transport

Les besoins des agriculteurs portent sur un matériel de transport simple et adapté aux conditions locales : isolement, surfaces de cultures dispersés, collecte ramassage et stockage. L'atelier devra être étudié pour des moyens de transport à traction humaine et traction animale.

c- matériel d'irrigation

L'atelier devra être étudié pour produire des canalisations et dispositifs d'écoulement et deversement de l'eau sur les surfaces cultivées

Les produits à fabriquer seront du type :

- tuyaux en PVC ou acier traité grosse section
- goulottes d'adduction d'eau (PVC, polyester ou acier traité)
- canalisations et vannes d'arrêt de modèle simple
- cuves de stockage (petits châteaux d'eau), en PVC, polyester ou acier traité.

Mandat confié à l'expert

- étude du marché intérieur et régional pour les 10 années à venir
- étude des produits : caractéristiques à définir en fonction des demandes prévisionnelles du marché intérieur et de la région
- étude des procédés de fabrication, des techniques de montage et d'assemblage, et des équipements nécessaires à la production des articles cités dans le paragraphe "description du projet"
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel qui sera affecté au futur complexe
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans.

N.B L'expert tiendra compte d'une intégration progressive des fabrications et pour ce faire pourra présenter un projet en plusieurs étapes réalisation.

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication des articles cités dans le paragraphe "description du projet"
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique de travail des métaux et en particulier dans les techniques de montage et d'assemblage des articles cités dans le paragraphe "description du projet"

... / ...

2) matériel de pompage

a- groupes motopompes 10 à 25 m³/heure. Il s'agit là principalement d'assemblage et montage de parties importées : moteur, pompe, accouplement, berceaux ou dispositifs roulant. Une partie de l'ensemble devra être fabriquée sur place (formage et soudure du métal).

b- eoliennes de pompage

Le sous-sol djiboutien en cours d'étude a révélé un nombre important de nappes aquifères qu'il convient d'exploiter au mieux pour l'irrigation. Une des premières opérations consiste à extraire l'eau grâce à des pompes eoliennes étudiées pour les grandes profondeurs 50 à 80 m. L'atelier devra être étudié pour le montage et l'assemblage d'eoliennes répondant aux caractéristiques de pompage dans le sous sol djiboutien.

3) Autres matériels

a- eoliennes génératrices

Les besoins en énergie dans les centres isolés pourront être satisfaits par des eoliennes génératrices classiques répondant aux conditions locales : altitude, puissance du vent, etc. L'article devra être étudié pour le montage et l'assemblage de ce type d'eoliennes.

b- matériel de transport

Les besoins des agriculteurs portent sur un matériel de transport simple et adapté aux conditions locales : isolement, surfaces de cultures dispersés, collecte ramassage et stockage. L'atelier devra être étudié pour des moyens de transport à traction humaine et traction animale.

c- matériel d'irrigation

L'atelier devra être étudié pour produire des canalisations et dispositifs d'écoulement et deversement de l'eau sur les surfaces cultivées

... / ...

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévu : ALI AHMED ALI

Elements financiers du projet : budget global du projet : à définir en
fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : ..
- véhicule de service
- secretariat

COOPERATION FRANCAISE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : Usine de formation d'engrais, insecticides et pesticides à utilisation agricole

Durée de la mission : 3 mois

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie - BP 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

La République de DJIBOUTI s'efforce de développer la production agricole en vue de satisfaire ses besoins en légumes et autres produits d'agriculture.

Des essais très prometteurs démontrent que les possibilités de culture existent et sont liées entre autres à l'utilisation de produits tels que engrais, insecticides, pesticides et autres produits de traitement adaptés aux conditions de Djibouti (climat, sol, environnement etc).

Les autorités du Gouvernement ont émis l'idée d'un projet de complexe qui mettrait à la disposition des agriculteurs locaux des produits dont les caractéristiques devront répondre aux conditions locales de culture. Les essais de culture en cours seront analysés et conduiront la mise au point des formulations de produits, tels que engrais, insecticides et pesticides.

Par ailleurs compte tenu de l'étroitesse du marché local (surfaces de culture réduites) et des problèmes d'économie d'échelle au niveau de tout projet industriel les autorités souhaitent que le projet débouche sur le marché régional en vue d'assurer une parfaite rentabilité de la future usine.

... / ...

Description du projet :

Le projet d'usine en question comprend 3 sections :

- 1) atelier de formulation d'engrais
- 2) atelier de formulation d'insecticides et pesticides à usage agricole
- 3) extension

atelier conditionnement de produits insecticides en bombe aérosols pour les besoins des ménages.

L'objectif de l'étude souhaitée doit répondre aux critères définis dans le paragraphe "historique du projet" .

Les grandes lignes de la future usine se présentant comme suit :

- 1) atelier de formulation d'engrais
 - importation de bases sous forme liquide ou poudre
 - mélange pour arriver aux méthodes d'utilisation optimale dans les conditions de DJIBOUTI
 - conditionnement sous des formes les mieux adaptées aux conditions locales
- 2) atelier de formulation d'insecticides et pesticides à usage agricole
 - importation de bases actives et diluants sous forme liquide ou poudre
 - mélange et dilution pour arriver aux doses d'utilisation optimale dans les conditions de DJIBOUTI
 - conditionnement sous des formes les mieux adaptées aux conditions locales d'utilisation
- 3) atelier de conditionnement de produits insecticides pour les besoins des ménages (bombes aérosols)
 - a) étape 1
 - en première étape : importation des conditionnements et accessoires
 - importation des bases actives et diluants
 - dilution, mélange et charge de gaz voporisant
 - sertissage, décoration des conditionnements éventuellement
 - b) étape 2
 - en deuxième étape : fabrication locale des conditionnements et accessoires

... / ...

- petits bidons pour utilisation dans vaporisateurs à piston
- bombes aérosols par la technique de formage agrafage contresoudé, serti sage
- accessoires de bombes aérosols : vaporisateur, gicleurs, bouchons
- décoration sur fer blanc par procédé offset

Mandat confié à l'expert

- étude du marché intérieur et régional pour les 10 années à venir
- étude des produits : caractéristiques à définir en fonction des demandes prévisionnelles du marché intérieur et de la région
- étude des procédés de fabrication, des techniques de mélange et de conditionnement, et des équipements nécessaires à la fabrication des produits cités dans le paragraphe "description du projet"
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel qui sera affecté au futur complexe
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans.

N.B L'expert tiendra compte d'une intégration progressive des fabrications et pour ce faire pourra présenter un projet en plusieurs étapes de réalisation.

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication des produits cités dans le paragraphe "description du projet"
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de formulation et de conditionnement d'engrais, de pesticides et d'insecticides à usage agricole et d'insecticide à usage ménager.

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévu : ALI AHMED ALI

Éléments financiers du projet : Budget global du projet · à définir en
fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secretariat

COOPERATION ITALIENNE

NIVEAU : ...

SECTEUR : INDUSTRIE

Objet : Usine de chaussures

Durée de la mission d'étude : 4 mois

Ministère requérant : - Ministère de l'Industrie -B.P 175 - ...

Historique du projet : Il s'agit d'un projet nouveau à vocation régio-

Programme du projet :

Usine de chaussures

montage de chaussures en cuir : découpe de forme et ...

assemblage de semelles en caoutchouc et elastomères ;

montage de chaussures en textile : surmoulage semelle caoutchouc

montage de chaussures en vinyl et polyuretane

montage de sandalles en plastique

Travaux confiés à l'expert :

Etude du marché intérieur et régional

Etude des procédés et des équipements

Etude du montant de l'investissement total

Elaboration d'un programme de formation du personnel

Etude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 a

Qualifications de l'expert :

Expérience en projet industriel (formation ingénieur)

Expérience professionnelle dans la fabrication des chaussures en cuir

en polyuréthane, en toile surmoulée par une semelle plastique ainsi

que des sandalles en plastique moulé

Expérience en économie de projet (formation économiste)

de bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les

différents types de chaussures.

... / ...

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Noms de l'homologue prévue : ALI AHMED ALI

Elements financiers du projet : Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - logement de l'expert
- vehicule de service
- secretariat

Autres renseignements :

La future usine est appelée à satisfaire les besoins du marché intérieur et régional dans les gammes "produits standard bon marché et produits de luxe".

L'étude du projet comprendra comme préalable une étude très approfondie du marché intérieur et régional.

COOPERATION ITALIENNE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : atelier industriel de menuiserie aluminium

Durée de la mission : 4 mois

Ministre requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

Il existe à Djibouti plusieurs ateliers artisanaux de fabrication de menuiserie aluminium (portes, fenêtres). Le développement de ceux ci s'explique par la forte progression des constructions à usage d'habitation dans le pays. Il apparaît nécessaire de normaliser et étudier la gamme des produits actuellement disponibles sur le marché.

Description du projet

L'objectif du présent projet est de satisfaire les besoins du marché intérieur et régional par l'implantation d'une usine à intégration progressive qui comprendrait deux étapes de réalisation.

a) 1er étape

- découpe de profils importés
- gamme de profils, 15 sections
- assemblage et pose du vitrage
- montage éventuellement dans les grands chantiers

b) 2ème étape

- fabrication des profilés grâce à une presse et une gamme de filières (nombre 15 à 20)
- protection par anodisation ou revêtement autre
- fabrication d'éléments d'assemblage
- découpe des profils sur ligne semi-automatique

... / ...

c) capacité.

Les capacités des étapes I et II seront définies en fonction de l'étude du marché intérieur et régionale.

Mandat confié à l'expert

- étude du marché intérieur et régional
- étude des procédés et des équipements
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans.

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience du projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication, la découpe et l'assemblage du profiles aluminium et leur traitement de surface
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique , utilisé dans les usines modernes de fabrication, découpe et assemblage de profiles aluminium.

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Noms de l'homologue prévue : ALI AHMED ALI

Eléments financiers du projet : Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secretariat

COOPERATION ITALIENNE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : silo de stockage de céréales

Durée de la mission d'étude : 4 mois

Ministre requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet :

Les pays de la région sont demandeurs ou producteurs de céréales. Le vocable de Djibouti comme plaque tournante et le contexte actuel de la région conduisent les autorités djiboutiennes à étudier un projet de stockage et de distribution de céréales produites dans certains pays de la région et importées de pays étrangers à la région.

Description du projet :

Le projet concerné porte sur quatre parties

- 1) aménagement portuaire (déchargement des navires) et stockage des céréales
- 2) traitement des céréales en vue d'assurer leur parfaite conservation (traitement insecticides, traitement pesticides, nettoyage)
- 3) reconditionnement des céréales pour l'exportation dans la région
- 4) circuits de distribution dans les pays demandeurs de la région.

Mandat confié à l'expert

- étude des approvisionnements en céréales des certains pays de la région
- étude des approvisionnements en céréales des pays hors de la région

- étude du marché des pays demandeurs de la région
- étude des procédés et des équipements
- étude du montant de l'investissement (déchargement, stockage, traitement)
- étude de l'infrastructure portuaire existante et à mettre en place
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans:

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans le stockage et le traitement des céréales
- 3) expérience en économie du projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique de silos modernes de stockage et de traitement dans les équipements et déchargement des silos ainsi que dans les équipements de reconditionnement des céréales pour l'exportation.

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Nom de l'homologue prévu : ALI AHMED ALI

Éléments financiers de projet : Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secrétariat

COOPERATION ITALIENNE

Pays : DJIBOUTI

Secteur : INDUSTRIE

Projet : Atelier de confection industrielle

Durée de la mission d'étude : 3 mois

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie - B.P 175 - DJIBOUTI

Historique du projet : Il s'agit d'un projet nouveau à vocation régionale

Description du projet :

atelier de confection industrielle

- 1) sections : confection des patrons, découpe, assemblage, couture
finition pliage, repassage, emballage,
- 2) programme de fabrication :
 - pantalons hommes
 - ensembles tropicaux
 - chemises, chemisettes
- 3) matières premières :
 - a) tissus d'importation : polyamide coton, polyester,
coton/polyester mélangé , laine peignée et mohair
 - b) produits accessoires : fils, boutons, fermetures à glis-
sières
- 4) capacité

La capacité sera défini après étude du marché intérieur
et régional

... / ...

Aujourd'hui l'objectif du projet vise la confection annuelle
de :

- 500.000 pantalons
- 500.000 chemises , chemisettes
- 250.000 ensembles tropicaux de divers modèles
en divers tissus

Mandat confié à l'expert

- étude du marché intérieur et régional
- étude des procédés et des équipements
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

Profil et expérience de l'expert

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la confection industrielle
(vêtements de dessus pour les hommes)
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique uti-
lisé dans les ateliers de confection modernes

Responsable technique du projet : Ministère de l'Industrie

Noms de l'homologue prévue : ALI AHMED ALI

Elements financiers du projet : Budget global du projet : à définir
fonction de l'étude de faisabilité

Soutien logistique du pays : - véhicule de service
- secretariat

COOPERATION USA

Assistance Technique pour l'étude d'un projet d'une usine de fabrication de climatiseurs.

Ministère requérant : Ministère de l'Industrie

Durée de la mission : 4 mois

Contexte du projet :

Les conditions climatiques en République de DJIBOUTI et particulièrement dans la capitale justifient l'utilisation d'équipements producteurs de froides. Parmi ceux ci le climatiseur tient une place très importante. Plus de 50 % de la consommation électrique de la capitale concerne les climatiseurs domestiques en saison chaude (mai à octobre).

Environ 4 marques de climatiseurs se partagent le marché. Les produits américains tiennent une place prépondérante compte-tenu de leur conception avancée robustesse et de leurs performances techniques. Le marché Djiboutien en justifie pas à lui seul l'implantation d'une usine de fabrication de climatiseurs. Par contre l'ensemble des pays de la région (pays africains limitrophes et surtout pays du golfe) représentent un marché très important qui justifie la création d'une unité à vocation régionale. Le contexte actuel ne justifie pas un projet intégré mettant en jeu dès la phase initiale des fabrications complexes d'éléments ou de composants d'appareils. D'abord parceque le pays ou la région ne dispose pas aujourd'hui des techniques de travail et surtout des techniciens capables de prendre en main l'usine. Aussi le projet devra être conçu par étapes en tenant compte des réalités du jour et des possibilités nouvelles qui apparaîtront demain. L'objectif final est d'aboutir dans un délai de 5 ans à une usine de fabrication mettant en jeu toutes les techniques standard de travail des métaux, de montage de composants mécaniques, électriques et électromécaniques en vue d'obtenir une valorisation maximum (valeur ajoutée) des produits d'importation de l'étranger.

... / ...

Description du projet :

a) Première Phase

La future usine de fabrication de climatiseurs comprendra 4 sections.

- section 1 : atelier tôlerie

Cet atelier sera équipé de cisailles, presses à découper, à rogner, à poinçonner et presses plieuses, en vue de préparer toutes les tôles jugées indispensables dans la fabrication des parties externes (carrosserie) et internes (volutès et pales de ventilateurs, volets, cloisons etc)...

Cet atelier comprendra en fin de ligne un atelier d'assemblage des carrosseries et de revêtement de surface (peinture, galvanisation, zingage, nichelage.

- section 2 : atelier de tuyautage, soudure et premier montage

Cet atelier mettra en forme les différentes canalisations de gaz freon et effectuera les connexions sur les composants : compresseur, filtre, thermostat (bulbe), évaporateur, condenseur. Les composants seront montés sur le châssis par un travail en chaîne. Cet atelier comprendra en fin de ligne un poste de contrôle des fuites (cabine) avec intervention possible au niveau des soudures.

- section 3 : atelier de cablage électrique

Cet atelier mettra en forme les cablages électrique et effectuera les connexions sur les composants : compresseur, thermostat (contacteur), ventilateur et turbine, contacteurs de tableau. Cet atelier comprendra en fin de ligne un poste de contrôle électrique avec mise en puissance et vérification des caractéristiques.

- section 4 : atelier de finition (montage final et essais test)

Dans cet atelier se trouvent d'une part le squelette provenant des ateliers 2 et 3 (squelette sur châssis) d'autre part la carrosserie et les accessoires mécaniques (ventilateur, turbines, volutes, volets) provenant de l'atelier 1.

Cet atelier comprendra en fin de ligne un poste de dernier contrôle : contrôle électrique et frigorifique et détection des fuites.

... / ...

2) Deuxième phase.

Cette deuxième phase qui mettra en jeu des fabrications plus complexes aura pour objectif de distribuer des tâches à des sous traitants locaux ou régionaux :

- fabrication d'évaporateurs
- fabrication de condenseurs
- fabrication de moteurs de ventilateurs
- fabrication de filtres et tubulures
- fabrication de thermostats
- fabrication de câbles électriques
- fabrication de composants électriques et mécaniques divers.

Eventuellement une partie de ces fabrications pourra être envisagée dans l'usine existante (diversification) conçue en première phase.

Considérations spéciales

La fabrication dont il est question dans le projet "climatiseurs" met en jeu des technologies et des techniques avancées. Par ailleurs les produits américains de ce type ont démontré des performances dans les conditions climatiques de Djibouti.

Le projet vise à mettre au point et à fabriquer un produit performant adapté aux conditions locales. Cette fabrication nécessitera des accords de licence (transfert de technologie) qui permettront une garantie de fabrication et de fonctionnement des appareils.

Mandat confié à l'expert

- L'expert effectuera une étude du marché local et régional sur les types de produits "climatiseurs".

--Il définira la gamme d'appareils dont la fabrication est souhaitée en vue de répondre aux besoins du pays et de la région.

- Il définira les procédés de fabrication mettant en jeu les technologies avancées.

- Il définira les composants des lignes de fabrication dont il est question dans le paragraphe "description du projet". A ce sujet il définira les équipements correspondant et le montant de ces investissements. 10

- Il procédera à l'étude de faisabilité technique et économique et remettra une étude du taux de rentabilité interne, de la trésorerie prévisionnelle sur une période de 20 ans. Par ailleurs il procédera à l'étude de rentabilité au niveau de l'économie nationale et régionale et remettra les données en ce qui concerne l'emploi.

... / ...

Les retombées économiques en niveau national et régional (valeur ajoutée, économie de devises, recettes en devises en particulier au niveau national).

- Il procédera à l'étude d'un programme de formation du personnel (cadres et ouvriers).

- Il étudiera le problème de cession de licence de fabrication avec les incidences économiques au niveau du projet et de l'économie nationale. A ce sujet il proposera un contrat de transfert de technologie par étapes comme précisé à l'alinéa du paragraphe description du projet.

- Il suggera et proposera un montage financier pour plusieurs cas d'hypothèses en tenant compte des réalités locales et régionales.

Profil et expérience de l'expert

- expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- expérience professionnelle dans la conception et la fabrication des climatiseurs.
- expérience en économie de projet
- très bonnes connaissances dans le matériel utilisé dans les usines modernes de fabrications de climatiseurs.

Responsable technique du projet

Ministère de l'Industrie

Après logistique du pays

- véhicule de service
- secretariat
- assistance ONUDI

Considérations spéciales

a) les différents modèles de climatiseurs à étudier seront du type :

a-1	domestique "standard"	
puissance		24.000 BTU
		18.000 BTU
		15.000 BTU
		12.800 BTU
		9.500 BTU
a-2	"S split système"	
puissance		24.000 BTU
		20.500 BTU
		15.000 BTU

... / ...

Voir suite
Annexes IV à VIII

a-3 " Packadge "

application salle d'usine ou installation semi centralisée par gains.

puissance jusqu'à (202.000 BTU)

- b) Le marché intérieur djiboutien représente environ en 1981 4.000 climatiseurs domestiques. Le modèle le plus répandu est du type standard, puissance 12.800 BTU. Les climatiseurs dont la fabrication est envisagée dans le présent projet doivent être du type "condenseur refroidi à l'air" . Il est important de considérer qu'à l'avenir le "split système" sera l'appareil le plus répandu à Djibouti même dans la région vu le confort apporté (silencieux). Dans cette perspective les bâtiments et particulièrement les immeubles d'habitation devront être conçus pour supporter à l'extérieur le condenseur et le compresseur.

QUESTIONNAIRE

"NORMALISATION ET GESTION DE LA QUALITE"

AGENCE DE COOPERATION CULTURELLE ET TECHNIQUE

19, avenue de Messine - 75008 - PARIS

Organisme : ... MINISTERE DE L'INDUSTRIE

Adresse complète : ... B.P...175..... DJIBOUTI

.....Pays :

Responsable : ALI AHMED ALI

Etes-vous intéressé par :

-une mission d'expertise en vue de l'identification des problèmes en matière de programmes impliquant la normalisation et la gestion de la qualité ?

oui

~~non~~

-une opération de formation (qui pourrait consister en des stages intensifs de trois semaines en Afrique, par exemple)?

oui

non

Remarques et autres suggestions

..... Le problème qui se pose en premier lieu à Djibouti est la

..... qualité des produits importés commercialisés et en particulier

..... la qualité des produits qui demain seront fabriqués dans la

..... pays. Ceci impose l'étude des normes régionales car les pro-

..... duits djiboutiens sont appelés à être vendus dans la région.

Fait à : DJIBOUTI

Le : 20/10/81

Ce questionnaire est à retourner à l'ACCT si possible, avant le 1er novembre 1981.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lanchèreaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET assistance en gestion comptable d'une société	
		DURÉE DE LA MISSION 4 mois	DATE SOUMISE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie - B.P. 175 - DJIBOUTI - pour la société
d'Economie mixte : Société des Eaux de Tadjourah

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

- | | | |
|--|---|------------------------------|
| - Est-ce un projet nouveau ? | OUI <input checked="" type="checkbox"/> | NON <input type="checkbox"/> |
| - Documentation disponible : études
(si positif, la joindre à la requête) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

La Société des Eaux de Tadjourah comprend 4 sections : un forage d'exploitation, un atelier de traitement (filtration, ozonisation, UV, micropores), un atelier d'embouteillage, une unité de fabrication de bouteilles en PVC. La capacité est de l'ordre de 5.000.000 bouteilles/an. L'usine est située à Tadjourah. Les bureaux de la Société sont situés à DJIBOUTI.

MANDAT CONFIE À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

L'expert devra mettre en place la comptabilité d'exploitation, le budget annuel des dépenses ainsi qu'une méthode de calcul des prix de revient prévisionnels et réels. Il aura par ailleurs à mettre en place la comptabilité analytique après avoir pris connaissance de toutes les données techniques et de coût de fonctionnement (matières premières, énergie, etc.)

PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'EXPERT

Diplômé d'un "diplôme d'étude supérieure comptable" : comptabilité, droit économie, l'expert devra avoir 5 ans d'expérience en gestion comptable d'une société ayant réalisé un chiffre d'affaire au moins égal à 2.800.000 US \$.

Les connaissances en droit de société (société d'état, société d'économie mixte, société anonyme) seront appréciées.

Des bonnes connaissances en comptabilité d'exploitation et analytique sont indispensables.

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

MOUSTAPHA MOHAMED AHMED

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

- Budget global du projet : à définir
- Coût approximatif de la participation du PSD : à définir
- Autres contributeurs (s'il y a lieu) :
- Participation du pays :

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- secrétariat
- véhicule de service

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Nom(s) du/des pays :
- Nom de l'expert (s'il y a lieu) :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'expert sera assisté d'un homologue djiboutien comptable de la société, diplômé en comptabilité (technique financière comptable). L'expert mettra en place la comptabilité d'exploitation et la comptabilité analytique et complétera la formation du comptable djiboutien en place dans les domaines concernant plus particulièrement la société des Eaux.

DOSSIER ÉTABLI PAR :

SCEAU

- Nom : BARBIER Dominique
- Titre ou qualité : Expert ONUDI
- DATE : 14/10/81

N.B. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET assistance et formation en électromécanique	
		DURÉE DE LA MISSION 6 mois	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie - B.P. 175 - DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

Est-ce un projet nouveau ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Documentation disponible : études (si positif, la joindre à la requête)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

Le Ministère de l'Industrie a sous sa tutelle plusieurs sociétés d'état, sociétés mixtes et Régies Industrielles. L'usine la plus récemment mise en route est une usine d'embouteillage d'eau minérale. Cette dernière comporte un nombre important d'armoires de commande électromécanique, d'asservissements électromécaniques et pneumatiques sur machines.

MANDAT CONFÉ À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

L'expert devra former un électromécanicien djiboutien aux tâches de dépannage et d'entretien préventif pour toutes les machines, parties de machines, équipements divers mettant en jeu des asservissements électromécaniques et pneumatiques.

PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'EXPERT

- très bonnes connaissances en pneumatique (électrovannes et vannes à commande pneumatique), en électromécanique classique (contacteurs divers, contacteurs, asservissements divers) et dans le domaine des sécurités comportant des relais.

- expérience confirmée dans l'entretien et le dépannage de composants et circuits à base de pneumatique et d'électromécanique.

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Daniel MODINO

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Abdallah MOUMIN

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

- Budget global du projet : à définir
- Coût approximatif de la participation du PSD : à définir
- Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir
- Participation du pays : logement à Tadjourah

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

logement de l'expert
véhicule de service appartenant à la société
outillage et services d'entreprises locales
assistance des services techniques de l'EDD (électricité de
Djibouti)

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Nom(s) du/des pays :
- Nom de l'expert (s'il y a lieu) :

AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'expert pourra être amené à donner son avis sur des modifications à apporter dans les équipements et circuits. Il devra apporter son concours à l'amélioration des conditions de travail liées à l'électromécanique en vue d'assurer la production en quantité et en qualité. Il apportera son concours également pour donner une parfaite sécurité au niveau du personnel de l'usine.

DOSSIER ÉTABLI PAR :

- Nom : BARBIER Dominique
- Titre ou qualité : Expert ONUDI

DATE : 20/10/81

SCEAU

N.B. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET Usine des pâtes alimentaires	
		DURÉE DE LA MISSION 3 Mois calendaires	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie B.P. 175 DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

- | | OUI | NON |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| - Est-ce un projet nouveau? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| - Documentation disponible : études
(si possible, la rendre à la requête) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

- usine de pâtes alimentaires
- capacité environ 300 kg/heure
 - produits à fabriquer : pâtes courtes et pâtes longues
 - temps de fonctionnement de l'usine : première étape 2.000 heures/an
extension 6.000 heures/an

MANDAT CONFIE À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

- étude de marché intérieur et régional
- étude du procédé et étude technique de l'équipement
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'EXPERT

- expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- expérience professionnelle dans la fabrication des pâtes alimentaires
- expérience économique de projet (formation économiste)
- très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de pâtes alimentaires

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Ali Ahmed Ali

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

- Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité
- Coût approximatif de la participation du PSD : à définir
- Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir
- Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert
- véhicule de service
- secrétariat

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Num(s) du/des pays : à définir
- Nom de l'expert (s'il y a lieu) : propositions à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

DOSSIER ÉTABLI PAR :

- Nom : BABIER Dominique
- Titre ou qualité : Expert ONUDI

DATE : 7/10/81

SCEAU

N.B. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DUBOUE	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET usine de repoussage aluminium	
		DURÉE DE LA MISSION 3 mois calendaires	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie S.P. 175 DUBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (utiliser les cases appropriées)

Est-ce un projet nouveau?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documentaire disponible (études ou possibilité de répondre à la requête)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (insérer objectifs)

usine de repoussage aluminium
fabrication d'articles en aluminium repoussé du type pots, cafeteries,
cuvettes, assiettes, casseroles, plats divers, articles pour luminaires
et articles de décor de forme cylindrique, sphérique ou tronçonnée,
contenants divers

MANDAT CONFIE À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

- étude de marché intérieur et régional
- étude du procédé, étude technique de l'équipement
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'EXPERT

- expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- expérience professionnelle dans la fabrication d'articles en aluminium
- expérience économique de projet (formation économiste)
- très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les
usines modernes de repoussage de l'aluminium

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Ali Ahmed Ali

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité.

Coût approximatif de la participation du PSD : à définir

- Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir

Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert

- véhicule de service

- secrétariat

POSSIBILITES DE COOPERATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Nom(s) du/des pays : à définir

- Nom de l'expert (s'il y a lieu) : proposition à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

DOSSIER ÉTABLI PAR :

SCEAU

Nom : BARBIER Dominique

Titre ou qualité : Expert ONUDI

le 2/10/81

NB: Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté



REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET Élevage et abattage industriel de volailles	
		DURÉE DE LA MISSION 4 mois	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie B.P. 175 DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

Est-ce un projet nouveau?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documentation disponible : études (à joindre la demande à la requête)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

Il existe un élevage de volailles (poules pondeuses à DJIBOUTI) l'objectif du présent projet est de réaliser un grand complexe d'élevage et d'abattage de volailles et vue de satisfaire les besoins du pays et de la région en produits de chair et oeufs.

MANDAT CONFIE A L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

étude du marché intérieur et régional
étude du problème "aliment de volaille" (projet à l'étude)
étude des équipements d'élevage, d'abattage et de chaîne de froid
étude du montant de l'investissement total; étude d'un programme de formation du personnel; étude de faisabilité; TRI et trésorerie prévisionnelle

PROFIL ET EXPERIENCE DE L'EXPERT

expérience en projet d'élevage "volaille" à caractère industriel
expérience professionnelle dans le domaine de l'élevage de volaille
expérience dans les questions phytosanitaires et alimentaires de volaille
expérience en économie de projet d'élevage et d'abattage.
très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les unités modernes d'élevage, de production d'oeufs et d'abattage de volaille.

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

ALI AHMED ALI

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

- Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité
- Coût approximatif de la participation du PSD : à définir
- Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir
- Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert
- véhicule de service
- secretariat

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Nom(s) du/des pays : à définir
- Nom de l'expert (s'il y a lieu) : propositions à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'étude de projet nécessite une étude approfondie du contexte local :

- qualité et quantité des produits avicoles consommés dans le pays et la région (actuels et prévisionnels)
- projet en cours d'étude au niveau du service de l'élevage d'une usine d'aliments de bétail
- envisager implantation d'une chaîne de froid pour la distribution des produits compte tenu des conditions climatiques locales
- existence d'un petit élevage avicole à ARTA (40km de DJIBOUTI)

DOSSIER ÉTABLI PAR :

- Nom : BARBIER Dominique
- Titre ou qualité : Expert ONUDI

SCEAU

DATE : 7/10/81

N.B. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET Biscuiterie	
		DURÉE DE LA MISSION 3 mois calendaires	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie b.P. 175 DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

- Est-ce un projet nouveau?

OUI



NON



Documentation disponible : études

(si positif, la joindre à la requête)



DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

Biscuiterie : "biscuits moulés, biscuits laminés découpés "

capacité : 1.000 kg par heure

produits à fabriquer : biscuits type " petit beurre", biscuits type " orientades ", biscuits fourrés type "bichocos", biscuits moulés divers, biscuits "apéritif"

MANDAT CONFIE À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

- étude de marché intérieur et régional

- étude de procédé et étude de l'équipement

- étude du montant de l'investissement total

- définition d'un programme de formation du personnel

- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

PROFIL ET EXPERIENCE DE L'EXPERT

1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)

2) expérience professionnelle dans la fabrication des biscuits

3) expérience en économie de projet (formation économiste)

4) très bonne connaissance dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de fabrication de biscuits.

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Ali Ahmed Ali

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

Budget global du projet à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Coût approximatif de la participation du PSD : à définir

Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir

Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert

- véhicule de service

- secrétariat

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Nom(s) du/des pays : à définir

Nom de l'expert (s'il y a lieu) : proposition à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

DOSSIER ÉTABLI PAR :

Nom : BARBIER Dominique

Titre ou qualité : Expert ONUDI

DATE : 7/10/81

SCEAU

NB. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET Usine d'emballages en cartons	
		DURÉE DE LA MISSION 4 mois calendaires	DATE SOUHAITÉE DU DÉBUT DE LA MISSION dès que possible

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie B.P. 175 DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

- Est-ce un projet nouveau?

OUI



NON



Documentation disponible : études

(si positif, la joindre à la requête)



DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

- fabrication d'emballages en cartons : caisses américaines en carton ondulé toutes dimensions, boîtes et emballages en carton plat décoré par procédé flexographique ou offset,
- les produits à fabriquer dépendront de l'étude des besoins prévisionnels du pays et de la région pour les dix années à venir

MANDAT CONFIE À L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

- étude de marché intérieur et régional
- étude des procédés et des équipements
- étude du montant de l'investissement total
- définition d'un programme de formation du personnel
- étude de faisabilité : TRI et trésorerie prévisionnelle sur 10 ans

PROFIL ET EXPERIENCE DE L'EXPERT

- expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- expérience professionnelle dans la fabrication des caisses américaines en carton ondulé et emballages en carton plat décoré
- expérience^{en} économie de projet (formation économiste)
- très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de fabrication d'emballages en carton

RESPONSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Ali Ahmed Ali

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité

Coût approximatif de la participation du PSD : à définir

Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir

Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert

- véhicule de service

- secrétariat

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Nom(s) du/des pays : à définir

- Nom de l'expert (s'il y a lieu) : propositions à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

DOSSIER ÉTABLI PAR :

Nom : BARBIER Dominique

Titre ou qualité : EXPERT ONUDI

Date : 7.10.81

SCEAU

NB Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.



PROGRAMME SPÉCIAL DE DÉVELOPPEMENT

10, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS

REQUÊTE

EN

ASSISTANCE TECHNIQUE

PAYS DJIBOUTI	SECTEUR INDUSTRIE	NOM DU PROJET <u>Briquetterie</u>	
		DURÉE DE LA MISSION <u>6 mois calendaires</u>	DATE SOUMISE DU DÉBUT DE LA MISE <u>dès que possible</u>

MINISTÈRE, DÉPARTEMENT OU ORGANISME REQUÉRANT (adresse complète)

Ministère de l'Industrie B.P. 175 DJIBOUTI

HISTORIQUE DU PROJET (cocher la case appropriée)

Est-ce un projet nouveau? OUI NON

Documentation disponible : études OUI NON
(si possible joindre à la requête)

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (origine, objectifs)

- briquetterie : briques creuses, briques pleines, claustras.
- capacité : à définir en fonction du marché intérieur et régional pr.
- les produits à fabriquer dépendront de l'étude des besoins prévisionnel pays pour les 20 années à venir

MANDAT CONFIE A L'EXPERT (compléter si nécessaire sur une feuille séparée)

- l'expert géologue spécialisé exploration et exploitation d'argiles pour briquetterie effectuera l'étude de la qualité et de la quantité de mat. premières nécessaire et disponible dans le pays
- l'expert économiste industriel exécutera l'étude de faisabilité après avoir effectué l'étude technique (précédé et matériel)

PROFIL ET EXPÉRIENCE DE L'EXPERT économiste industriel directeur de l'étude

- 1) expérience en projet industriel (formation ingénieur)
- 2) expérience professionnelle dans la fabrication de produits en argile cuite et en particulier : briques creuses et briques pleines, claustras, tuyes drains.
- 3) expérience en économie de projet (formation économiste)
- 4) très bonnes connaissances dans le matériel technique utilisé dans les usines modernes de fabrication d'articles en argile cuite du type cité

ANSABLE TECHNIQUE DU PROJET

Ministère de l'Industrie

NOM DE L'HOMOLOGUE PRÉVU

Ali Ahmed Ali

ÉLÉMENTS FINANCIERS DU PROJET

- Budget global du projet : à définir en fonction de l'étude de faisabilité
- Coût approximatif de la participation du PSD : à définir
- Autres contributeurs (s'il y a lieu) : à définir
- Participation du pays : à définir

QUEL SOUTIEN LOGISTIQUE VOTRE PAYS APPORTERA-T-IL (véhicule, logement)

- logement de l'expert
- véhicule de service
- secrétariat

POSSIBILITÉS DE COOPÉRATION AVEC UN PAYS EN DÉVELOPPEMENT

- Nom(s) du/des pays : à définir
- Nom de l'expert (s'il y a lieu) : propositions à soumettre au Ministre

AUTRES RENSEIGNEMENTS

L'expert économiste industriel sera responsable de l'ensemble de l'étude du projet sous la responsabilité du Ministre de l'Industrie. Il conduira l'étude géologique avec l'assistance d'un expert géologue spécialisé en exploration et exploitation d'argiles pour briquetterie et produits en argile ^{cu} vite. Cet expert géologue travaillera en collaboration étroite et sous le contrôle de l' SERST pour tout ce qui concerne les données d'exploration et d'exploitation

DOSSIER ÉTABLI PAR :

SCEAU

- Nom : BARBIER Dominique
- Titre ou qualité : Expert ONUDI
- DATE : 7/10/81

N.B. Le formulaire ou l'ensemble des formulaires doit être accompagné du bordereau de transmission ou d'une lettre signée par le Ministre de tutelle du projet ou par son représentant dûment mandaté.

ANNEXE IV

Note de Synthèse

document de projet (assistance technique sur 3 ans)

Note de Synthèse

Projet d'assistance technique dans la préparation des études de faisabilité, la création et le fonctionnement d'entreprises industrielles

1. Données générales

Agence d'exécution du Gouvernement :

Ministère de l'Industrie et des Régies Industrielles

Agence d'exécution des Nations Unies :

Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
(ONUDI)

Durée du projet : 3 ans

Début des opérations : janvier 82

Contribution du Gouvernement Djiboutien :	400.000	US	\$
Contribution du PNUD :	100.000	US	\$
Contribution du Gouvernement Lybien :	1.000.000	US	\$
Coût total du projet	1.500.000	US	\$

Historique

Depuis Juin 1980 l'ONUDI a mis en place un programme d'assistance technique auprès de la Cellule de Développement Industriel qui est une structure appartenant au Ministère de l'Industrie; Cette assistance technique a permis la mise en place d'un service d'études pour la préparation et la réalisation de projets industriels.

Ce programme d'assistance technique qui s'acheve en décembre 81 (financement acquis par le PNUD jusqu'en décembre 81) a consisté à former trois homologues djiboutiens, à fournir une méthode de travail et les données économiques de base communes à toutes les études de projets industriels.

... / ...

On peut dire que devant ces 18 mois (juin 80 à décembre 81) la tâche principale qui revenait à l'assistance technique ONUDI était de préparer les fonctionnaires djiboutiens à un programme d'études technico-économiques portant sur des projets précis et une stratégie de développement industriel. Cette période de travail (juin 80 à décembre 81) a permis en outre de sélectionner des projets dont la réalisation semble souhaitable pour le pays en tenant compte du caractère particulier de Djibouti, carrefour de deux mondes : l'Afrique et les pays du Golfe.

A ce sujet il est apparu nécessaire d'envisager les deux types d'industrie:

a) Petites et moyennes entreprises à caractère national pour les productions dont le marché national suffit pour justifier la rentabilité.

Un département important de ce secteur concerne les entreprises de service : commercial, entretien mécanique, entretien électrique, contrôle technique, bâtiment industriel, installations d'usine, traitement des sous produits, économie d'énergie et utilisation d'énergies nouvelles, etc... Ces entreprises de service sont indispensables pour la réalisation et le fonctionnement des grosses industries à caractère régional dont il est question au paragraphe ci-dessous.

Un autre département de ce secteur des petites et moyennes entreprises à caractère national concerne les industries de production destinées à alimenter en produits semi finis les industries importantes à caractère régional. Il s'agit par exemple d'industries sous traitantes qui élaboreront des produits du type : emballages, pièces en métal découpées, pièces en plastique, injectées, extrudées ou thermoformées, pièces mécaniques tournées, fraisées, pressées, estampées à chaud et à froid, produits de revêtement de surface (peintures, vernis, anodisation), etc... Ces industries sous traitantes seront les fournisseurs des différents composants qui rentrent dans l'élaboration de produits finis ou le montage d'appareils concernant les industries à caractère régional.

b) Industries à caractère régional

Celles ci concerne le vaste programme de fabrication de produits dont le marché national ne justifie pas la rentabilité mais qui trouvent leur place dans la région : pays Africains et pays du Golfe.

... / ...

Ce programme d'industries permet à cette partie des continents africain et arabe d'avoir une autonomie de production en vue d'une autosuffisance régionale. Le résultat de cette autosuffisance tout en permettant une économie de devises au niveau régional permet de répondre au problème actuel qui se pose à la République de Djibouti, à savoir l'emploi de main d'oeuvre et de cadres nationaux, la distribution de revenus d'où une meilleure situation du budget national (impôts directs), une moindre dépendance des pays européens pour des produits dont la conception et la réalisation ne posent pas de problèmes techniques insurmontables, une économie en devises au niveau des importations, une parfaite intégration du circuit industriel dans un circuit commercial en plein développement (c'est là un atout majeur qui milite en faveur d'une telle stratégie de l'industrialisation régionale).

En outre les différentes analyses de la situation économique présente ainsi que de la conjoncture qui peut conduire à une situation économique nouvelle favorable à la région ont démontré que l'intérêt d'un pays passe nécessairement par l'intérêt commun de plusieurs pays dont bien entendu les pays voisins. Cela signifie que la production régionale qui trouve nécessairement sa justification économique permet le développement des industries à caractère national qui sont l'objet du paragraphe ci dessus.

3. Justification du projet d'assistance technique sur 3 ans : (1)

La différence essentielle entre les pays développés et les pays en voie de développement porte sur l'insuffisance ou l'importance réelle de la production industrielle des pays concernés. On peut affirmer qu'un pays en voie de développement a décollé économiquement à partir du moment où il satisfait une partie de sa production industrielle et ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que les produits industriels concernent bien souvent des grandes séries ce qui permet d'abaisser les coûts grâce aux méthodes et à l'organisation du secteur industriel très permormant aujourd'hui. Ensuite parce que même les productions primaires (agriculture, élevage, pêche, infrastructures, habitations) exigent des produits de transformation issus de l'industrie qui coûtent cher et entraînent une grande dépendance économique de l'étranger lorsqu'ils sont importés. Enfin parce que l'industrie est génératrice d'industries en amont et en aval de la production envisagée au départ. La "sous traitance" et "la finition" sont deux données fondamentales du développement horizontal et vertical de l'industrie.

(1) voir document de projet ^{... / ...} (première rédaction) dans rapport final
BARBIER 9-3-81

La sous traitance si elle concerne avant tout les besoins nationaux ou régionaux permet la mise en place d'un tissu industriel (interdépendance des entreprises). La " finition " est un aspect secondaire important qui permet d'envisager une exportation vers les pays développés donc une amélioration considérable de la balance des paiements. Cette dernière conséquence est un facteur d'industrialisation par les nouvelles possibilités qui s'offrent au pays pour les achats à l'étranger de matériel de fabrication performant sur le plan technique et productif sur le plan économique.

Le projet d'assistance technique sur 3 ans, tel qu'il est décrit plus loin, permettra, tout en désignant les industries intéressantes pour le pays et la région, d'amorcer une stratégie industrielle à vocation régionale. Cette stratégie qui portera sur un programme de réalisations sur 20 ans entraînera une plus grande autonomie sur le plan des besoins en produits industriels de la région et donnera une plus grande indépendance économique vis à vis de l'étranger.

4 Objectif du projet d'assistance technique

L'objectif principal du projet d'assistance technique consiste à doter le gouvernement de la République d'un service compétent et efficace pour les études de projets industriels dans le cadre d'une stratégie de développement industriel régional et à long terme.

Le service en question aura pour mission de fournir les bases indispensables aux études. Compte tenu de la complexité des projets étudiés, sur le plan technique d'une part, économique d'autre part, l'ONUDI mettra à la disposition du service, qui aujourd'hui s'appelle Cellule de Développement Industriel, des experts industriels et économistes de haut niveau capables à la fois de mener les études techniques et économiques et former les cadres djiboutiens qui demain meneront ces études par eux mêmes.

5 Activités du projet d'assistance technique

Les activités porteront sur plusieurs points :

- a) la formation des cadres djiboutiens qui meneront les études progressivement
- b) l'étude d'une stratégie de développement industriel portant à la fois sur l'interdépendance des entreprises à créer et la vocation régionale des productions nouvelles.

... / ...

- c) la définition de projets prioritaires et à partir de là d'un programme de réalisations sur 20 ans en tenant compte des besoins en infrastructure et du développement du marché de la région.
- d) les études des marché national et régional.
- e) les études de faisabilité proprement dites qui seront réalisées en fonction du calendrier défini au paragraphe c
- f) la définition d'un programme de formation du personnel pour chaque projet en tenant compte des possibilités offertes dans la région.
- g) la définition d'un calendrier pour la réalisation matérielle de chaque projet.
- h) l'étude des résultats économiques au niveau du pays résultant de la réalisation de chaque projet

6 Résultats du projet d'assistance technique

Les résultats seront de deux types :

- a) l'existence d'un noyau de cadres djiboutiens capables de mener les études de faisabilité dans le cadre d'une stratégie de développement régional.
- b) un document rassemblant les grandes lignes des études de faisabilité avec les recommandations et suggestions au niveau du cadre dans le quel seront réalisés et fonctionneront les futures unités de productions

7 Moyens à mettre en place

Les moyens porteront sur deux programmes d'assistance technique :

- a) le programme d'assistance ONUDI aux études proprement dites :
 - a-1 les experts :
 - 2 experts économistes industriels permanents, mis en place pendant toute le durée du projet
 - 1 expert formateur en économie de projet, qui sera présent pendant les cycles de formation (6 cycles de formations 3 semaines sont prévus)

- 1 expert en technique de réalisation de projets qui sera présent pendant les cycles de formation (6 cycles de formation de 15 jours sont prévus)
- 20 missions de courte durée d'experts dans les différentes techniques abordées dans les études. L'ensemble totalisera environ 20 mois de consultants.

a-2 l'appui logistique

- les bureaux
- l'équipement de secretariat
- le personnel local de secretariat (études, rapports)
- l'équipement de reproduction (photocopie, ronéotypie)
- les véhicules de services

a-3 les missions

- déplacements dans le pays et la région

b- les programmes parallèles

Il s'agit des études qui seront réalisées par les agences spécialisées des Nations Unies et qui porteront sur des actions concrètes dans certains cas :

b-1 agence BIT

programme de formation de la main d'oeuvre et des cadres de production

b-2 agence Banque mondiale

création d'un Fonds d'investissement destiné aux industriels

b-3 agence des Volontaires des Nations Unies (VNU) assistance technique en formation et en gestion auprès des entreprises de production et de service

... /

b-4 ONUDI

création d'un bureau de contrôle avec définition des normes propres à la région

b-5 ONUDI

mise en place d'une zone industrielle ou d'un domaine industriel avec les infrastructures nécessaires

b-6 CNUCED

mise en place d'un service de commercialisations des produits : assistance aux services commerciaux des entreprises, organisation du marché intérieur et extérieur
création d'un Centre Djiboutien de Commerce Extérieur

8 Coût du projet d'assistance technique ONUDI aux études

I Financement du Gouvernement Lyb'ien

		US \$		
	Total	année I	année II	année III
1) <u>Personnel expatrié</u>				
a) experts ONUDI permanents (longue durée)	270.000	80.000	90.000	100.000
b) missions de consultants (courte durée)	235.000	60.000	75.000	100.000
c) Volontaires des Nations Unies pour les études	210.000	60.000	70.000	80.000
d) déplacements des experts, consultants et cadres Djiboutiens	50.000	20.000	20.000	10.000
sous TOTAL	765.000			

... / ...

	Total	année I	année II	année III
2) <u>formation</u>				
a) cycles de formation à Djibouti par des experts ONUDI professeurs formateurs	60.000	20.000	20.000	20.000
b) bourses d'études pour les cadres Djiboutien	45.000	15.000	15.000	15.000
c) voyages d'étude et séminaires de formation à l'étranger pour les cadres Djiboutiens	45.000	15.000	15.000	15.000
SOUS TOTAL	150.000			
3) <u>matériel</u>				
a) matériel de bureau de secrétariat et de reproduction pour les besoins du projet	10.000	6.000	4.000	0
b) véhicules de service pour les besoins du projet	45.000	35.000	5.000	5.000
SOUS TOTAL	55.000			
4) <u>divers</u>				
a) Fonctionnement, entretien	35.000	10.000	10.000	15.000
b) établissement de rapports	10.000	4.000	3.000	3.000

	: Total	: année I	: année II	: année III
c) dépenses diverses	: 5.000	: 3.000	: 1.000	: 1.000
SOUS TOTAL	: 50.000	:	:	:
GRAND TOTAL	: 1.020.000	:	:	:

II Contribution du PNUD de DJIBOUTI

L'appui logistique du PNUD concerne les points suivants :

- coordination et supervision des tâches des experts et consultants
- assistance pour le recrutement des experts de l'ONUDI
- suivi des relations entre les experts, les consultants d'une part et le siège de l'agence ONUDI de Vienne
- suivi des relations entre les experts, les consultants d'une part et les autorités du Gouvernement d'autre part.
- supervision et coordination des activités concernant les questions matérielles (logement, assistance médicale, congés, salaires et indemnités) des experts et consultants
- supervision et assistance pour les démarches administratives diverses concernant les besoins des experts et consultants.

Le montant de cet appui logistique se décompose comme suit :

Contribution du PNUD : US \$

	: Total	: année I	: année II	: année III
appui logistique:	100.000	40.000	30.000	30.000
du PNUD	:	:	:	:

III Contribution du Gouvernement Djibouti

La Contribution du Gouvernement Djiboutien concerne :

- a) les investissements en matériel de secretariat courant pour les besoins du service (machines à écrire, bureaux, machine à reproduire les stencils, photocopieuse, etc) ont déjà été réalisés ou sont en voie de l'être dans le cadre de l'administration déjà en place. Ceux ci sont donc pas ^{etc} comptabilisés dans le tableau "contribution".
- b) les frais de fonctionnement du secretariat affecté au projet comprenant les salaires de 2 secrétaires et les besoins de matériels de produits ordinaires tels que : papier, stencils, carbonnes et autres produits consommables.
- c) les salaires des cadres djiboutiens chargés des études, environ 10 cadres : economiste, technicoeconomique, technicien, comptable, financier gestionnaire, contrôle de qualité (normes) etc.
On estime que la productivité de ces cadres est réduite de 50 % compte tenu du temps affecté à la formation (cycles de formation, séminaires, voyage d'étude, stages en entreprises).
- d) les bureaux et équipements de bureaux pour les besoins nouveaux du service et concernant l'exécution du projet :
environ 5 bureaux aménagés
- e) les véhicules de service pour les besoins du service :
environ 5 véhicules dont 2 véhicules tout terrain
- f) les frais de fonctionnement divers : entretien des bureaux, entretien des véhicules, essence pour les besoins de service
- g) les frais de personnel auxiliaire
 - 2 gardiens
 - 2 plantons
 - 2 chauffeurs
 - 1 femme de ménage

... / ...

Tableau : Contribution du Gouvernement Djiboutien US \$

	Total	année I	année II	année III
a) matériel de secré- tariat	à ne	pas envisager	matériel	existant
b) frais de fonc- tionnement de	15.000	4.000	5.000	6.000
c) salaires des ca- dres djiboutiens et indemnités	240.000	52.000	84.000	104.000
d) bureaux et équi- pements de bureaux	30.000	20.000	10.000	0
e) véhicule de ser- vice	34.000	15.000	12.000	7.000
f) frais de fonc- tionnement divers	30.000	8.000	10.000	12.000
g) frais de person- nel auxiliaire	45.000	15.000	15.000	15.000
h) imprévus	6.000	4.000	1.000	1.000
TOTAL.....	460.000			

ANNEXE V

Proposition d'un programme de formation

Programme de Formation

<u>Stage</u>	<u>Lieu</u>	<u>Durée</u> (Semaines)
Evaluation de projets industriels	Bordeaux	22/2 9/3 (7)
Techniques de gestion dans l'industrie manufacturière	Cameroun	Avril (7)
Gestion de l'énergie dans l'industrie du ciment	France	Mai (3)
Formation de conseillers industriel pour les PME	Afrique	Juin (4)
Pratique du Commerce industriel Etude du marché	France	Octobre (5)
Industrie pharmaceutiques	France	Juillet (4)
Protection de l'environnement dans les industrie Chimiques et parachimiques	Belgique	Août (6)
Financement des petites industries	Maurice	Septembre (4)
Gestion et formation dans	Yougoslavie	Septembre (3)
Entretien du matériel ferroviaire	Niger	Octobre (11)
Entretien des autobus et des economie		Novembre (9)

ANNEXE VIII

Société des Eaux de Tadjourah

Djibouti, le 23 Janvier 1982

La Société d'Exploitation des Eaux de Tadjourah
(S.E.E.T)

La Société d'Exploitation des Eaux de Tadjourah a mis en route sa production en Avril 81 après une période de démarrage et d'essais de janvier à Mars 81.

Les conditions d'exploitation de Tadjourah, étant difficiles et surtout représentant une première pour le développement industriel du pays DJIBOUTI, ont conduit les autorités et la Direction de l'usine à beaucoup de prudence pour la mise en production et la commercialisation de l'eau minérale.

Il s'agit avant tout d'un produit alimentaire de première nécessité et la nature de ce dernier exige un respect des normes tant en ce qui concerne la composition minérale (maximum admis) que la composition bactériologique (maximum tolérable pour la santé de l'homme).

Aujourd'hui janvier 82 nous pouvons dire que l'adaptation du projet tel qu'il a été cédé, par les industriels de France, en janvier 1981 permet de produire une eau parfaitement conforme aux normes OMS et qui ne justifie une quelconque substitution par une eau importée sauf cas très spécial pour les eaux dites médicinales (haute teneur minérale adaptée à des besoins spécifiques).

Le contrôle consiste aujourd'hui en l'exécution et le suivi de l'analyse bactériologique et minérale de l'eau actuellement produite à Tadjourah par les laboratoires de France (Institut Pasteur). Sur le plan de la capacité, l'usine peut produire 6.000.000 de bouteilles de 1,5 litres par an. Cette production sera atteinte par la mise en place de 3 postes de travail à certaines parties de la ligne. Le marché intérieur est évalué à 2.500.000 Bouteilles par an avec une pointe de

consommation de mars à octobre (6 mois)

La place de l'eau minérale de Tadjourah sur le marché en progression constante représente actuellement environ 60 % du marché Djiboutien. Ceci s'explique par les améliorations considérables apportées à la fabrication elle-même (soins donnés au poste d'embouteillage et aux opérations de nettoyage) ainsi qu'à la commercialisation. On peut dire que la SEET remplit ses objectifs en s'appuyant sur son outil de production qu'elle améliore de jour en jour.

L'objectif à court terme est de couvrir 80 % du marché djiboutien de l'eau minérale grâce au produit national et ceci sans faire appel à des artifices économiques tels que subventions, dons, matières premières de second choix, etc...

On peut affirmer que les efforts permanents pour la recherche de matières premières de conditionnement (matière plastique PVC, bouchons, étiquettes, cartons) de qualité sont la continuation, des efforts réalisés lors de l'investissement dans le choix de matériel (de très haute qualité technique) implanté il y a un an.

Les résultats obtenus sur les objectifs qualité et quantité permettent d'espérer un développement de la production grâce à l'intérêt porté par la population nationale et étrangère au nouveau produit ainsi qu'à l'intérêt qu'ont manifesté récemment les pays étrangers à l'eau minérale de Tadjourah. Des contrats d'exportation sont en cours de négociation et suivront dès que l'usine aura dépassé la phase de rodage et de montée en production actuelle.

Un dernier point important à souligner reste bien entendu la diversification c'est à dire la production de produits à base d'eau de qualité tels que : sirops, boissons aromatisées, jus de fruits reconstitués, etc... Les études sur ce sujet sont en cours et tout laisse envisager une nouvelle étape dans la vie de la société.

Securité incendie S.E.E.T

annexe I

Disposition des extincteurs et de l'équipement incendie

1) Poudre polyvalente : (Feux électriques)

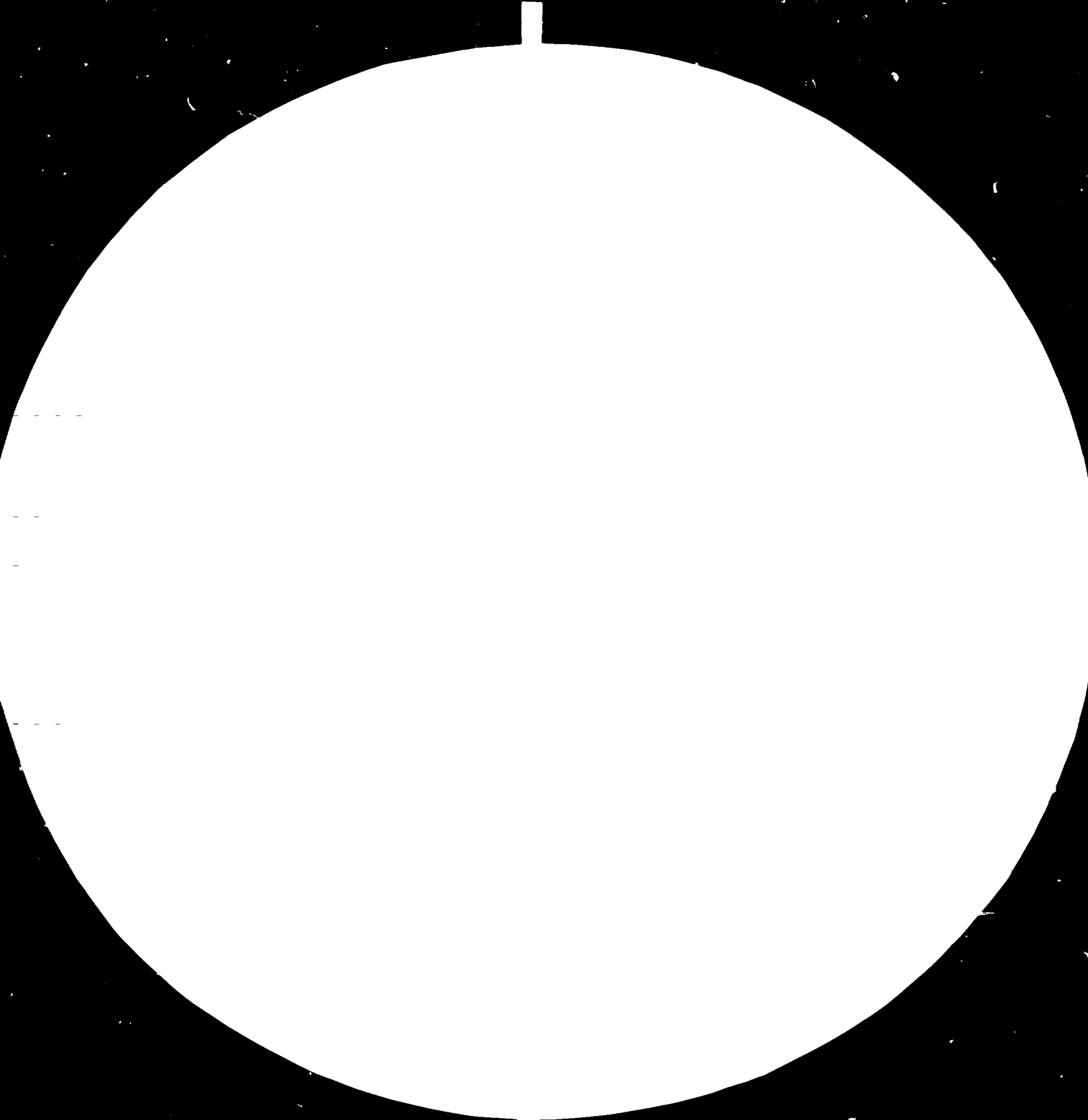
1 x 9 kg	Compresseurs	
1 x 9 kg	SIDEL	
1 x 9 kg	Futur groupe électrogène	
1 x 9 kg	Armoire christ] exist.
1 x 9 kg	Armoire électrique principale	
1 x 9 kg	Et cartoneuse	

2) Eau diffusée (cartons, plastiques, papiers)

1 x 9 litres	Broyeur P.V.C
1 x 9 litres	Cartons vides et cartons pleins
1 x 9 litres	Stockage P.V.C en poudre
1 x 9 litres	bureau Tadjourah
1 x 9 litres	Stockage Djibouti
1 x 9 litres	Bureau Djibouti

3) Tuyaux d'arrosage : (recommandation de l'assureur VIMAR)

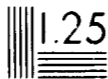
1 x 50 m	entrée usine (côté cartons pleins et cartons vides)
1 x 50 m	stockage P.V.C, silo et salle du broyeur
1 x 50 m	ligne S.M.A et silo (fin de linge S.M.A)





1.0 25

22



Securité incendie S.E.ET

annexe II

Après consultation des fournisseurs (Dendro, Doxiadis et Norhadian)
il est recommandé :

I : Achat chez Dendro

1) achat de 6 extincteurs eau diffusée de 9 litres

28.350 x 6 = 170.100 F

2) achat de 3 extincteurs à poudre polyvalente de 9 kg

31.500 x 3 = 54.500 F

3) 1 recharge secours "poudre" 9 kg

5000 F 5000 F

4) 1 recharge secours "eau" 9 litres

7000 F 7000 F

- Remise 5 %

=====
sous TOTAL 262.770 F

II achat chez Moustris :

3 x 50 m tuyau d'arrosage 3/4 pouce armé textile

67.500 F

- remise 10 %

(cash) 60.750 F

III achat chez Coubeche :

50 litres d'eau distillée pour le remplissage des extincteurs à eau
diffusée.

NOTE : 1) L'assurance entrera en jeu une fois les achats ci dessus effectués.

2) Un tel programme d'achat doit s'accompagner d'un service après vente :
entretien et contrôle des extincteurs à périodes régulières.

3) L'équipement recommandé ci dessus permet d'obtenir une réduction de la
prime de l'assureur : ceci doit être discuté avec lui après les achats

4) Le Direction technique de l'usine doit procéder aux aménagements et modi-
fications précisées par l'expert ONUDI le 25.11.81.

Securité incendie S.E.E.T

annexe III

Dispositions particulières équipement de sécurité par arrosage.

- 1) rétablir le fonctionnement de la vanne de l'ancien abreuvoir qui se trouve dans l'enceinte de l'usine. La poignée commandant la vanne doit être en permanence à sa place.
- 2) 3 rouleaux de tuyau plastique armé textile (50 m chacun); diamètre 3/4", seront disposés aux emplacements suivants :
 - a) sous la boîte électrique bleue à droite de l'entrée principale du bâtiment usine :
Prevoir un raccordement (tuyau acier en tranchée) depuis le regard principal situé près du forage comportant les vannes de commande usine, abreuvoirs, poste remplissage citerne. Prevoir raccordement sur rouleau incendie.
 - b) près du tuyau acier (raccord en T) situé en bout de ligne S.M.A (près de l'encartonneuse) et utilisé pour le nettoyage du local d'embouteillage :
prevoir un raccord en T avec vanne pour raccordement rouleau incendie.
 - c) à gauche du réservoir (proche du silo), sur un des embranchements en V
prevoir un raccordement sur rouleau incendie. Ce dernier sera situé à droite du réservoir concerné. La vanne en amont du V sera toujours en position ouverte.
La commande de l'arrosage incendie se fera à partir d'une vanne située à droite du du réservoir et devra être parfaitement accessible.
- 3) Les 3 tuyaux "arrosage incendie" seront équipés d'emboût jet d'eau réglable.
- 4) Une séance d'information sera mise en place par Monsieur STEPHANI (Protection Civile) pour désignation des responsables " incendie " et leur instruction. Une liste des actions sera dressée qui précisera les consignes et les interventions de chacun en cas de début de foyer.

ONUJDI

Rapport sur la securité "incendie" de l'usine, des stocks et des bureaux de la S.E.E.T.

I Suite à visite de l'usine du 24/11/81 et des entretiens avec M. STEPHANI (Protection civile) du même jour les conclusions suivantes doivent être prises en considération :

1 - L'usine a été équipée par les fournisseurs ou leurs conseillers en extincteurs de la marque SICLI représentés sur la place par Norhandian.

2 - 5 extincteurs sur 8 fournis ont été livrés sans charge donc inutilisables. Ceci entraîne une non couverture de l'assurance en cas d'incendie

3 - Les extincteurs CO2 ne sont pas recommandés à Djibouti.

3 extincteurs CO2 vides ont été livrés à l'usine par les fournisseurs.

II Recommandations :

1 - Les extincteurs à poudre sont recommandés pour les feux électriques.

2 - Les extincteurs à eau diffusée sont recommandés pour les feux de plastique, carton et papiers.

3 - L'implantation des extincteurs doit se faire suivant le tableau "annexe I".

4 - Compte tenu des services après vente existant sur la place et des conditions de prix il est recommandé d'acheter les extincteurs suivant le programme "annexe II". Ceci répond à par ailleurs à un souci de normalisation au niveau de la Société.

D. BARBIER

ONUJDI

ANNEXE VI
Création du Service de
Développement Industriel

7 Décembre 1981

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Industrie et des Régies Industrielles a le plaisir d'informer l'Administration et le secteur privé que les services de son Ministère ont déménagé dans l'enceinte de l'ancienne Centrale EDD au Marabout (bâtiment situé avant l'entrée du Port).

Le Ministre prie toutes les personnes souhaitant s'entretenir avec lui sur les sujets concernant l'industrie de prendre rendez vous avec son secrétariat : tél : 35 03 40.

La Cellule de développement Industriel qui se situe dans le même bâtiment est à même de s'entretenir avec toutes les personnes désirant recevoir des informations techniques, économiques, administratives sur l'établissement des dossiers des projets industriels. En vue de permettre une parfaite coordination au sein de ce service les personnes souhaitant s'entretenir avec le Chef de Service ou son conseiller sont priées de prendre rendez vous avec le secrétariat : Tél : 35 01 37

Ministère de l' Industrie
et des Régies Industrielles

R A P P O R T de présentation

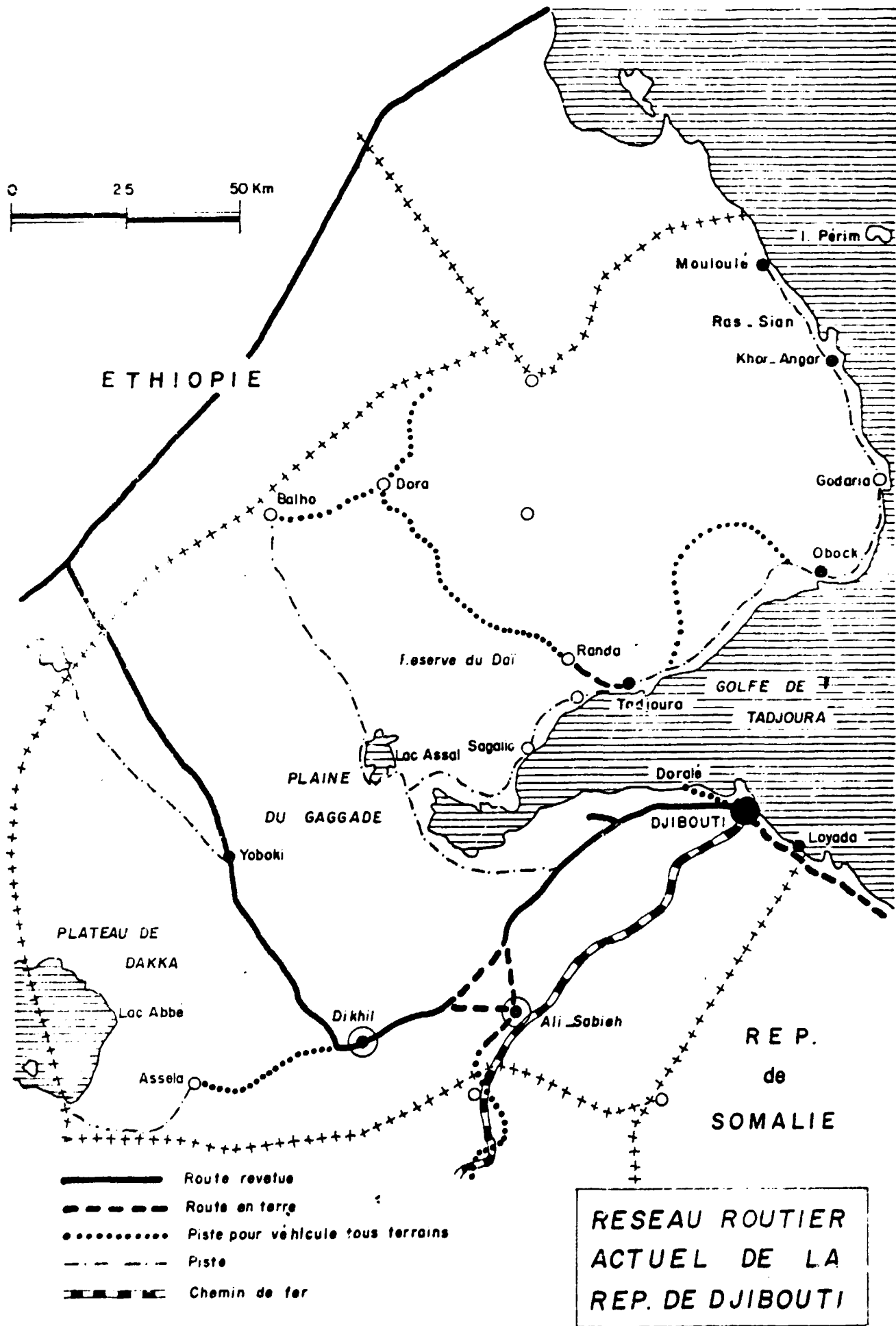
Création d' un Service de Developpement Industriel

- 1 - L'étude et la réalisation de projets industriels en République de Djibouti justifiaient la création d'un Service de Developpement Industriel,.
- 2 - La première tâche du Service de Developpement Industriel est de procéder à des études de projets depuis l'identification jusqu'à l'étude de faisabilité, voire dans certains cas l' étude financière.
- 3 - La deuxième tâche du service de Developpement Industriel est de conseiller les promoteurs privés et l' Etat dans la mise en exécution de leurs projets
- 4- La troisième tâche du Service de Developpement Industriel est d' étudier et d'instruire les dossiers de demande d'agrément auprès de la Commission . d' Agrément au Code des Investissements.
- 5- La quatrième tâche du Service de Developpement Industriel est de contrôler la qualité des produits fabriqués par les unités de production pour une amélioration de cette qualité .
- 6- En outre dans certains cas particuliers des tâches particulières seront octroyées au Service de Developpement Industriel , par exemple :
 - étudier et rediger les appels d'offres de consultants et d' équipements concernant les projets industriels à participation majoritaire de l' Etat .
 - Contrôler l'exécution des travaux conformément aux engagements des fournisseurs et réalisateurs.
 - assister et conseiller les promoteurs privés et l' Etat dans leur rôle de partenaire pendant toute la période de réalisation.

- 7 - Le Service de Développement Industriel disposera d'ingénieurs, de techniciens et d'économistes. L'assistance technique mise en place apportera les connaissances techniques et les méthodes de travail nécessaires à l'étude des projets industriels. Outre les éléments permanents du Service (fonctionnaires Djiboutiens détachés, experts en mission de longue durée) le Service fera appel à des experts en mission de courte ou moyenne durée pour certaines études spécifiques .
- 8 - Le Service de Développement Industriel procédera à des études sur les sujets suivants :
- études de marché
 - études sur les technologies et les techniques de transformation .
 - études commerciales : distribution des produits .
 - études économiques (compte d'exploitation prévisionnel, faisabilité)
 - études financières (plan de financement)
 - études sur l'interdépendance des entreprises (tissus industriels)
 - études de zones industrielles et domaines industriels.
- 9- Dans certains cas particuliers le Service de Développement Industriel pourra mettre en relation les promoteurs locaux avec des Sociétés Etrangères capables d'apporter leur savoir faire et leur expérience dans des domaines précis .
- 10- Le Service de Développement Industriel placé sous l'autorité du Ministre de l'Industrie aura des rapports avec l'ISERT dans le cas des études concernant l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche , les ressources minérales et les ressources en énergies nouvelles .
- 11- Le Service de Développement Industriel travaillera en collaboration avec le Ministre de l'Agriculture dans le cas de projets agro-industriels de mise en valeur des ressources naturelles ou de projets de distribution des produits de la pêche, de l'élevage et de l'Agriculture .
- 12- Le Service de développement industriel coordonnera les travaux d'études avec ceux de la Direction de la planification . Il prendra en considération les suggestions et recommandations de la Direction de la planification en ce qui concerne les priorités établies .

ANNEXE VII

CARTES



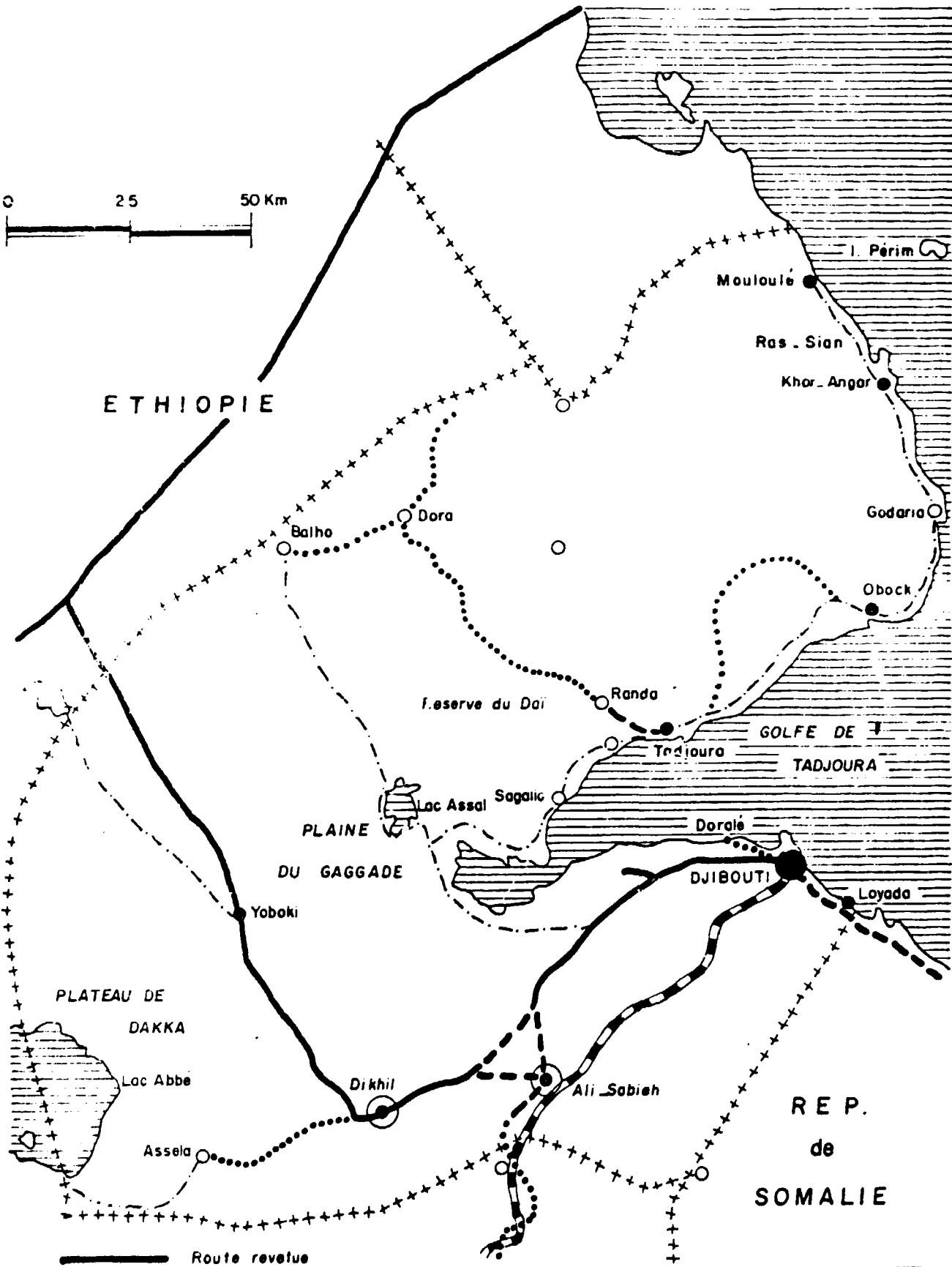
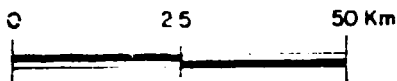
ETHIOPIE

GOLFE DE TADJOURA

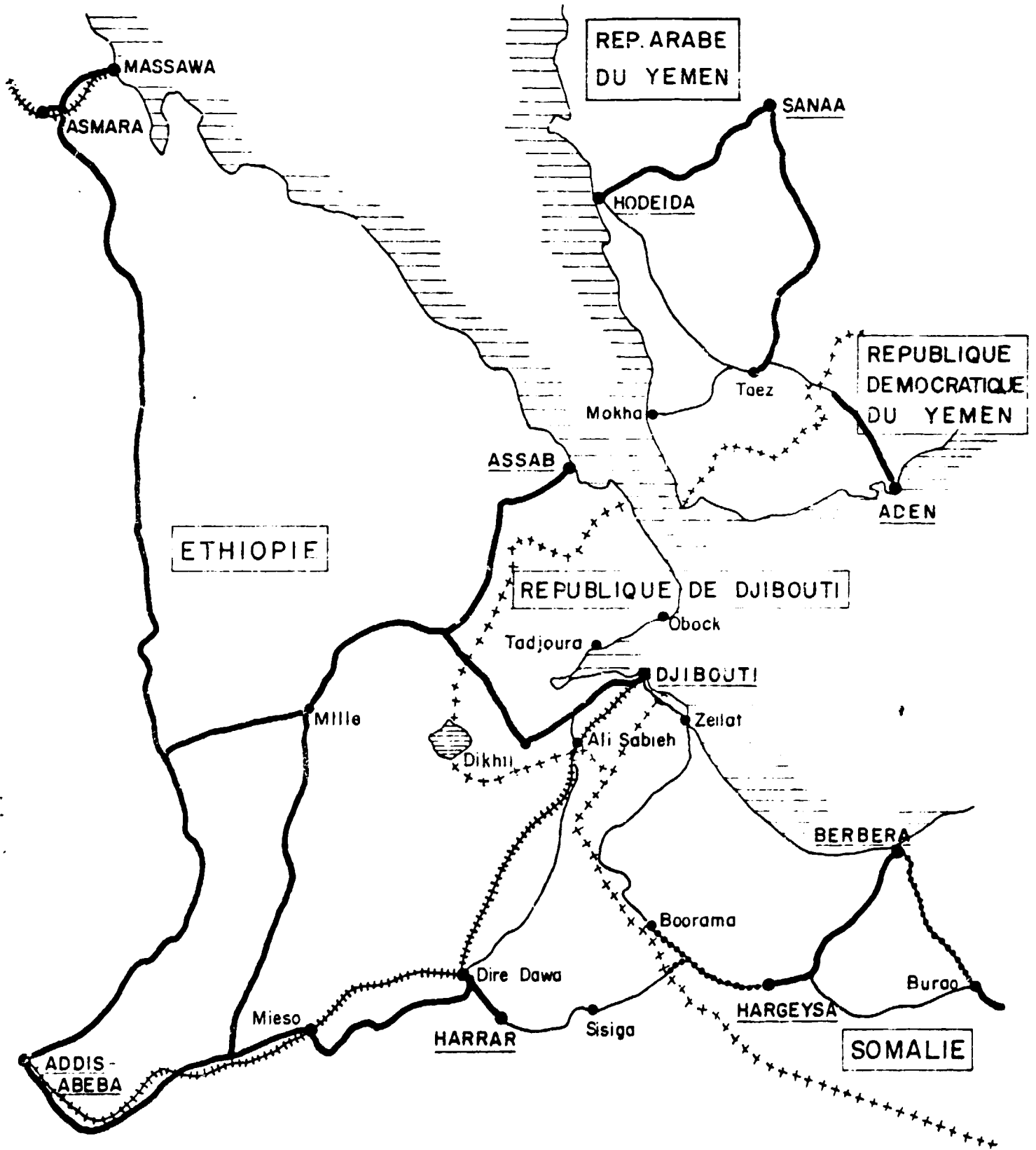
PLAINE DU GAGGADE

PLATEAU DE DAKKA





REP. de SOMALIE



**RESEAU ROUTIER
ACTUEL DE LA
REP. DE DJIBOUTI**



**INFRASTRUCTURES
REGIONALES
DE TRANSPORT**

-  Route revêtue
-  Route dont la construction est décidée ou probable
-  Route en sol naturel
-  Chemin de fer

